

NOUVEAU
JOURNAL
HELVÉTIQUE,
O U
ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES
DE L'Europe, & principalement de la Suisse,
DEDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE 1776.



A NEUCHÂTEL,
De l'imprim. de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.



PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Descriptions des arts & métiers, &c.*
Nouvelle édition, augmentée par M. J. E.
BERTRAND, professeur, &c. In-4°. Tome V,
qui contient le traité des pêches & l'his-
toire des poissons & des animaux qui vivent
dans l'eau. Neuchatel, de l'imprimerie de la
Société Typographique, 1776, avec figures.
Troisième extrait.

APRÈS avoir développé dans les deux premières sections de ce volume, les divers procédés de la pêche aux hameçons & de la pêche aux filets, on rassemble dans la troisième plusieurs façons de pêcher qui n'ont pu être rapportées à ces deux premières clas-

ses , avec quelques discussions qui , sans appartenir proprement aux pêches , y ont un rapport direct. Lorsque l'eau est basse , on pêche à pied , à la main , ou avec des rateaux , des fourches ou fouannes. C'est ainsi que l'on recueille les coquillages qui s'attachent aux rochers , ou aux grosses pierres , ainsi que plusieurs especes de crustacés qui se retirent dans les rochers , & certains poissons qui s'enfablent , ou qui restent dans les mares lorsqu'elles ne sont pas entièrement seches à basse mer. Dans les endroits où le sable peut s'entamer aisément , les jeunes gens prennent un crochet double , garni d'un manche de cinq ou six pieds ; & le passant entre leurs jambes , ils courent de toutes leurs forces : le croc laboure le sable ; & des gens qui suivent , ramassent les coquillages , les vers & les poissons qui se trouvent dans le sable ainsi renversé. Pour abrégér ce travail , on emploie souvent des rateaux qui ont jusqu'à quinze dents de fer. Vers le milieu du manche est ajusté un morceau de bois de deux ou trois pieds , que le pêcheur saisit d'une main , pour appuyer sur le rateau , tandis qu'il le traîne. Cette pêche détruit beaucoup de menuise ; cependant on a cherché à la perfectionner en employant des herfes & des bêtes de trait. Ces herfes , dont les dents doivent être de fer , sont traînées par

un bœuf ou un cheval. Quand les sables sont couverts de quelques pouces d'eau, la pêche en est meilleure. On ne la fait que dans les chaleurs, parce que c'est alors que les poissons terrissent.

Quand les bôurdigues (*) sont rompues, les pêcheurs des côtes de Provence font une pêche fort amusante. On prend de petits bateaux garnis de deux ou trois rames, sans gouvernail. A la poupe est attaché au bout d'une perche, une espece de réchaud de fer, assez creux pour contenir les morceaux de pin gras qu'on doit y brûler. Aussi-tôt qu'il fait nuit, on allume le petit phare, qu'on nomme *phaftier*. On a quelquefois le plaisir de se faire suivre par des troupes de poissons qui sont attirés par la lumiere. Le pêcheur, armé d'un harpon, se place sous le phastier ; & en jetant le harpon au milieu de tous les poissons qui le suivent, il est presque sûr d'en prendre plusieurs à la fois. Quand les anguilles donnent abondamment, un seul homme en prend quelquefois plusieurs quintaux. Il se rassemble-souvent plus de quarante bateaux, qui ayant chacun leur feu, forment un spectacle agréable.

Dans les nuits calmes, on prend un morceau de bois taillé en bateau, on en garnit le

(*) Voyez Journal de septembre, 1776, p. 113

6 JOURNAL HELVÉTIQUE.

deffous avec de petits morceaux de glæe de miroir. Les feches voyant la lumiere de la lune réfléchie par oes glæes, s'approchent, & on les faifit avec un truble.

Il y a beaucoup d'oifeaux qui fe nourrissent de poiffon. On a réuffi à les dresser à pêcher pour l'homme. Le cormoran, *pelecanus carbo*, LINN., est un oifeau plus gros qu'un canard mufqué. Quand il est dressé, on fait avec lui de bonnes pêches. Pour cet effet, on lui ferre le bas du col avec une efpece de jarretiere, pour l'empêcher d'avalier entièrement le poiffon; enfuite on le laiffe aller à l'eau, où il chaffe le poiffon, nageant avec viteffe, & plongeant jufqu'au fond. Ils avalent le poiffon; mais ils ne le digerent pas, à caufe de la jarretiere. Quand leur oefophage est plein, ils reviennent joindre leur maître, qui leur fait dégorger le poiffon fur le fable. S'il s'en trouve qui ait été endommagé, on le jette à l'oifeau, qui se tient prêt à le recevoir. Il le faifit en l'air, comme un chien faifit un morceau de pain. S'il le prend par la queue ou par le milieu du corps, il a l'adresse de le jeter en l'air, & de le retenir par la tête pour l'avalier. Si l'animal veut s'avancer pour prendre un poiffon à la main du maître, celui-ci ne manque pas de le réprimer d'un grand coup de baguette. Si cet oifeau très-vorace, venait à faifir le doigt, il pourrait l'emporter.

Les Chinois font une pêche à peu près semblable, avec un oiseau nommé *lao-fu*, que Linné croit être une espèce de cormoran, *pelecanus piscator* (*). Les pêcheurs se mettent dans un petit bateau de cannes de bambou, & placent l'oiseau sur le bord. Quand il apperçoit un poisson, il s'élançe dessus, le poursuit à la nage, même sous l'eau; il rapporte sa proie au bateau, & le cede au pêcheur, qui lui fait recommencer la même chasse. Pour empêcher qu'il n'avale sa proie, il lui passe le col dans un anneau de fer. Lorsque le maître est content de la pêche qu'il a faite, il lui ôte l'anneau, & le laisse pêcher pour lui-même. Un oiseau bien dressé est si estimé, qu'on le vend cent cinquante florins d'Hollande.

Dans les pays froids, où les eaux sont gelées pendant une grande partie de l'année, on en prend beaucoup sous la glace. Les filets dont on se sert pour cela dans l'Amérique septentrionale, ont souvent cinquante brasses de longueur, sur un peu moins d'une brasse de chute. Au lieu de liege, on fait des flottés avec des bâtons de bois de cedre, qui ont un pied & demi de long. On ajuste le filet le long de quelque rocher. Ensuite on

(*) Voyez histoire générale des voyages, in-4°, tome V, p. 260.

perce la glace jusqu'à l'eau, faisant une ouverture de deux ou trois pieds de diametre. On multiplie les trous dans toute la longueur du filet, à trois ou quatre brasses l'un de l'autre. Pour passer le filet sous la glace, on attache une corde plus longue que le filet, au bout d'une perche légère, qui doit excéder la distance qu'il y a d'un trou à l'autre. On passe cette perche par le premier trou dans la direction du second; quand on l'apperçoit, on la saisit avec un crochet de bois, on la fait couler du second trou au troisieme, & ainsi jusqu'au dernier. Au bout d'un certain tems, on retire le filet pour prendre le poisson, qui s'y trouve ordinairement en grande quantité. En Russie, on suit la même méthode; & comme les voyageurs & les voitures vont sur la glace, les pêcheurs sont obligés de mettre autour des endroits où la glace est ouverte, des especes de garde-fous. En Suede, comme cette pêche est considérable, les habitans de plusieurs paroisses s'associent pour les frais. Les filets ont depuis cinquante jusqu'à cent brasses de longueur; il y a au milieu une grande manche fort longue, qui peut tenir une vingtaine de tonnes de poisson.

Le déchargement, la vente & le transport du poisson, tant de mer que d'eau douce, mort ou en vie, est un objet de grande importance. L'auteur entre, à cet égard, dans

plusieurs détails , auxquels nous ne nous arrêterons pas. La conservation du poisson vivant dans les réservoirs , exige aussi des précautions. Les poissons de mer se conservent dans des paniers couverts , qu'on enfonce dans l'eau. On pratique aussi au bord de la mer des enfoncemens où l'eau entre à toutes les marées , & qui ne sechent point. Les poissons d'eau douce sont plus vivaces que ceux de mer. Dans les pays où l'on ne peut pas avoir de marée fraîche , on établit des réservoirs dans les maisons. Ce sont de grandes caisses , faites de bonnes planches de chêne , avec un fond très-solide. On les ferme à clef pour garantir le poisson des voleurs & des loutres. Ces caisses sont percées de plusieurs trous , & enfoncées dans l'eau de presque toute leur hauteur. Quelquefois on y met un double fond mobile , qui peut s'élever jusqu'à la surface de l'eau , où l'on choisit le poisson avec la main ; après quoi on laisse redescendre la planche , & le poisson qui reste n'a point été fatigué. Dans les étangs , ou dans les fossés d'un château , on établit des étangs en maçonnerie , & l'on y nourrit le poisson avec du pain bis , ou avec du grain qu'on a fait cuire dans de l'eau , & qu'on a pétri avec de la terre grasse. De grosses fèves à demi cuites sont aussi fort bonnes à cet usage.

En parlant des étangs & de la maniere de les empoissonner, M. Bertrand observe qu'il faut avoir trois sortes d'étangs; les uns pour le frai, d'autres pour la menüise, appellés en France des alvinieres; & enfin des étangs pêcheurs, où les poissons prennent leur dernier accroissement. On a en Allemagne des étangs d'une très-vaste étendue. M. Schreber en cite un près de Torgau, qui a neuf centés acres: on y met ordinairement trente-six mille carpillons. Il y a aussi près de Merseburg un étang de cent trente-deux acres & demi, chaque acre de trois centés verges du Rhin.

On a prétendu que les poissons étaient sourds & muets. M. B. s'éleve contre ce préjugé. J'ai vu, dit-il, une carpe accourir du fond de l'eau à la voix de son maître, qui seul avait le privilege de se faire obéir. Boyle rapporte une expérience à peu près pareille. Il y a à Gènes, dit cet illustre physicien, un jardin, où se voit un étang, dont la chauffée est si haute que l'on ne peut pas être apperçu des poissons qui sont dans l'eau. Une personne digne de foi a vu très-fréquemment des poissons se rassembler à un certain bruit que faisait le jardinier, sans que ces animaux pussent appercevoir qui que ce soit.

Dans une dissertation ajoutée à la fin de ce volume, l'auteur se plaint de la disette du

poisson de mer, qu'on commence à ressentir en France ; & il en recherche les causes. M. B. pousse cette observation jusqu'à établir un calcul, L'histoire philosophique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes, fait un calcul d'où il résulte que la pêche d'une année en France se monte à 216218 quintaux, valant ensemble près de sept millions. L'Angleterre pousse sa pêche au double. En 1768, la France envoya 145 bâtimens & 1700 hommes pour la pêche de la morue sur le banc de Terre Neuve. Il y eut de la perte sur cette pêche. Pour le poisson sec, la France employa la même année 114 bâtimens & 8022 hommes qui en prirent 192528 quintaux ; & il y eut encore de la perte. Quelle est donc la cause du dépérissement de cette branche de commerce, si considérable pour un pays comme la France ? L'auteur la cherche dans la manière de faire la pêche, dans la forme des filets, &c. M. B. ajoute dans une note l'augmentation progressive des droits. "A Dieppe, dit-il, un pêcheur de trente à soixante tonneaux qui payait auparavant pour congé 4 l. 10 s. pour rapport 3 l. 8 s. 6 d., paie actuellement 5 l. 8 s. 3 d. d'une part, 4 l. 18 s. 6 d. de l'autre ; total 10 l. 6 s. 9 d. ; augmentation 2 l. 8 s. 3 d. Un bateau qui fait la pêche des filets paie actuellement de plus, pour congé

rapport 1 l. 17 f. 3 d. ; pour feux 6 l. 15 f. ; total 8 l. 12 f. 3 d. La pêche du hareng, 17 l. 6 f. 6 d. C'est 34 l. 13 f. que paie d'augmentation le bateau qui fait les trois pêches. Il y a à Dieppe douze bateaux qui vont aux soles ; à 10 l. 6 f. 9 d. , font 124 l. 11 f. Soixante au maquereau , à 8 l. 13 f. 3 d. , font 519 l. 15 f. Cent aux harengs , à 17 l. 6 f. 6 d. , font 1732 l. 10 f. Trente-quatre aux pêches fraîches , à 8 l. 13 f. 3 d. , font 294 l. 10 f. 6 d. ; total 2671 l. 6 f. 6 d. Un Terreneuviel de soixante à cent tonneaux , lequel payait ci-devant 35 l. 3 f. 6 d. , paie aujourd'hui 64 l. 10 f. 11 d.

II. *La Lusïade de Louis Camoëns , poëme héroïque en dix chants , nouvellement traduit du portugais , avec des notes & la vie de l'auteur ; enrichi de figures à chaque chant. A Yverdon , chez la société littéraire & typographique , 1776 , 2 vol. in-8°.*

DUPERRON DE CASTERA , le seul François dont nous eussions encore une traduction de la Lusïade , avait par son style ampoulé & ses remarques singulieres , défiguré l'ouvrage qui fait le plus d'honneur au Portugal. Il était réservé à un homme de lettres qui ne se nomme point , de nous le faire mieux connaître , cet ouvrage , non seulement en le

traduisant avec plus d'élégance & de fidélité, mais encore en l'appréciant avec plus de jugement & de goût. Il n'y a, dit-il, dans la *Lusiade* ni action, ni caractères, & par conséquent point d'intérêt. " C'est toute l'histoire du Portugal, amenée en épisodes qui se succèdent ennuyeusement, & qui souvent sont mal fondées. Il n'y a ni d'assez grands dangers, ni des situations assez attachantes, ni des personnages assez héroïques, pour former la fable d'un poème. Camoëns manque de l'imagination qui invente; mais il a l'imagination qui peint, & c'est par-là qu'il est poète. Son style est orné d'images, & animé d'une éloquence naturelle fort éloignée de la déclamation espagnole & de l'afféterie italienne. Quelques morceaux frappans, épars dans la *Lusiade*, tels que l'apparition du génie de l'Océan près du cap de Bonne-Espérance, & l'épisode d'Inès sur-tout; les détails heureux semés dans tous les chants de son poème: voilà ses titres dans la postérité, voilà les beautés qui ont fait vivre son ouvrage. J'avoue que je préfère ce seul morceau d'Inès à tout ce qu'on peut admirer dans le *Paradis perdu* de Milton, qui, à quelques endroits près, me paraît un ouvrage extravagant, & digne d'un siècle de barbarie. „

Le nouveau traducteur du Camoëns doit s'attendre à trouver bien peu de Français qui

pensent comme lui sur le poëme de Milton. Lorsqu'il l'a jugé si sévèrement, il ne s'est plus souvenu, sans doute, de la description si belle & si intéressante de l'état heureux d'Adam & d'Eve dans le paradis terrestre.

Ne sera-t-on pas surpris aussi de le voir applaudir aux retours si fréquens que le poëte Portugais fait sur ses malheurs, & sur l'ingratitude de sa patrie? Ils sont touchans, on en convient; mais sont-ils bien placés dans un poëme épique, dans un poëme qu'il faut supposer avoir été inspiré par les muses même que le poëte a invoquées? Et les justifie-t-on en disant: c'est aux grands talens qu'il appartient de parler d'eux-mêmes avec intérêt & noblesse? L'égoïsme des écrivains vulgaires n'est jamais que de la vanité. Quoi qu'il en soit, nous allons citer un de ces morceaux, pour faire connaître à la fois, & le style du traducteur, & le caractère du Camoëns.

“ Venez à mon secours, ô déités propices!
 défendez ma frêle barque emportée par des
 vents contraires, & prête à être submergée.
 Hélas! depuis que je chante votre Tage &
 vos Lusitaniens, la fortune ne se laisse point
 de me persécuter. Errant de disgrâce en dis-
 grace, tantôt je suis en butte aux fureurs de
 Neptune, tantôt exposé aux dangers de la
 guerre; & semblable à Canacée prêt à mourir,

je tiens d'une main la plume, & de l'autre le glaive. Aujourd'hui, pros crit & rejeté, je languis dans la misère que produit l'abandon & le mépris; demain, flatté d'un espoir séducteur, je retombe de nouveau dans l'abyssme de l'infortune, & les ciseaux de la Parque menacent la trame fragile de mes jours. Ce n'était pas assez de tant de maux, ô muses! il fallait que ceux même que j'ai célébrés dans mes chants, devinssent les artisans de mes malheurs. Telle est donc leur reconnaissance, & tel est mon salaire! Au lieu du repos que j'espérais, & des lauriers où je pouvais prétendre, j'éprouve la persécution cruelle & les dédains plus cruels encore. Tel est le traitement que je reçois des héros du Tage! Telles sont les faveurs qu'ils prodiguent à celui dont les vers leur assurent l'immortalité! Quel exemple pour les écrivains à venir! Quel attrait pour les génies qui voudraient transmettre à la postérité les faits dignes de mémoire! Au milieu de tant de peines, j'ai besoin de vos secours, ô muses! Je vous ai juré de ne point prostituer ma voix à la flatterie, ni mes louanges à des grands indignes de leurs titres. Je l'ai juré, & je me suis condamné d'avance au mépris si je violois mes sermens. Non, ne croyez pas que je célèbre jamais l'ambition qui rampe pour s'élever, ni le pouvoir qui op-

prime, ni le courtisan qui emprunte toutes les formes de Prothée, ni le lâche hypocrite qui, sous un maintien grave & un habit sacré, cache le cœur d'un brigand, ni les tyrans barbares qui réclamant ce qui appartient aux rois, ravissent ce qui appartient aux peuples, &c. „

Au reste, la nouvelle traduction de la *Lusiade* a été faite, nous dit-on, sur une version littérale du texte portugais. C'est ainsi que Duperron de Castera avait fait la sienne : car la langue portugaise lui était inconnue, si nous ajoutons foi à ce que nous a dit un homme qui prétend l'avoir aidé dans son travail.

Un esprit mâle & vraiment sage
 Dans le plus invincible ennui,
 Dédaignant le triste avantage
 De se faire plaindre d'autrui,
 Dans une égalité hardie,
 Foule aux pieds la terre & le sort,
 Et joint au mépris de la vie
 Un égal mépris de la mort.

Ces fortes de plaintes que le *Camoëns* répète trop souvent ne prouvent point que son courage d'esprit fût égal à celui qu'il fit paraître dans les combats.

SECONDE



S E C O N D E P A R T I E.

NOUVELLES LITTÉRAIRES

DE L'EUROPE.

- I. *Principes de la législation universelle. A Amsterdam, 1776, chez Marc-Michel Rey. 2 vol. in-89. Suite.*

DE la propriété personnelle, l'auteur passe à la propriété mobilière & foncière. L'une & l'autre de ces propriétés sont sujettes à des lésions particulières, telles que le vol & l'usurpation ; & ces lésions sont punissables, puisqu'elles troublent l'ordre de la société : mais pour trouver la peine due à ces crimes, il faut considérer le double effet qui en résulte. Le voleur prive un membre de la société de sa profession légitime, & il dérobe à la société le produit qu'elle est en droit d'attendre de l'emploi des forces & du travail de tous ses membres pour le bien-être général. La restitution de la chose volée & la condamnation aux travaux publics devraient donc être les peines infligées au voleur : il est vrai que les voleurs étant des gens de la

lie du peuple & dénués de toute propriété, la restitution devient souvent impossible; mais la société serait dédommée au moins de sa perte, & le coupable réparerait ses torts par son travail & son exemple. " Il serait presque honteux de discuter sérieusement, si le vol mérite d'être puni du dernier supplice. Quelle proportion y a-t-il entre la valeur de la vie d'un homme, entre la valeur de la perte d'un membre de la société, & entre un effet dérobé souvent par le motif de la misère, ou du plus pressant besoin? „

Il est impossible à un particulier d'usurper par la force les fonds d'autrui; il peut tout au plus troubler par des vexations le possesseur dans la jouissance tranquille de sa propriété. Les loix préviennent alors ces vexations & les punissent; mais il est des loix même & des coutumes, qui sans aucune violence minent cette propriété & l'affaiblissent d'une manière sourde & indirecte. Telle est la loi des fiefs, celle du retrait lignager & féodal, l'impôt connu sous le nom de lods & ventes, les servitudes du pâturage & de la chasse, &c. coutumes vicieuses dans leur origine & dans leurs effets, puisqu'elles séparent les fonds de la masse commercable des propriétés, & qu'elles empêchent le propriétaire d'en disposer de la manière la plus convenable à ses intérêts.

Le quatrième & le cinquième livre qui terminent ce premier volume, traitent, comme nous l'avons déjà dit, des biens & des richesses, de la subordination dans la société; mais les principes de l'auteur sur ces objets & sur ceux qui en dérivent étant les mêmes que ceux adoptés par les économistes, nous nous dispenserons de les détailler. Un seul de ces objets nous paraît mériter quelque attention, c'est celui de la liberté respective des classes de la société.

En traitant de la liberté en général, l'auteur prouve avec assez de succès qu'il est indispensable, pour la prospérité des états & des sujets, d'en maintenir la jouissance dans toute son étendue, & combien les réglemens trop fréquens & trop minutieux sont contraires aux principes d'une bonne législation. Il s'éleve sur-tout contre les privilèges exclusifs, les prohibitions & les gênes. "Permettre, dit-il, un certain travail à quelques individus de la nation, & le défendre aux autres, c'est un attentat manifeste contre la liberté des sujets, qui doivent jouir du droit de disposer de leurs facultés pour tout emploi qui ne contrarie pas l'intérêt public. Les privilèges exclusifs sont en effet des monopoles qui diminuent le nombre & la concurrence des vendeurs & des acheteurs. C'est sur-tout dans les corps de maîtrise qu'ils se

présentent sous un aspect également odieux & ridicule; il n'est pas possible d'imaginer des institutions plus propres à retenir les arts dans leur enfance, & à détruire toute émulation; car suivant l'esprit des corporations, il n'est pas permis à un homme actif & intelligent d'étendre les vues de son travail sans avoir subi des épreuves inutiles, sans avoir été assujetti à des formalités dispendieuses & à des taxes injustes. Ainsi il ne se forme dans les arts aucune de ces grandes entreprises aussi avantageuses pour la perfection de l'ouvrage que pour l'épargne des frais: le mauvais ouvrier met à contribution ses concitoyens par sa mal-adresse: l'habile homme, incapable de remplir les formalités, ou de payer les taxes, languit dans l'inaction, & le public est privé de ses talens. Nous convenons avec l'auteur, que le premier soin d'un bon gouvernement attentif à la prospérité des arts, " doit être d'abattre ces restes d'un bâtiment gothique, d'abolir les corps de maîtrise & leurs statuts ridicules, & d'ouvrir enfin la carrière à l'industrie. „

Ces institutions ne sont point encore les seules qui gênent la liberté, & qui bornent l'industrie de toutes les classes. Les fêtes trop multipliées, par exemple, sans avoir aucune influence avantageuse sur les mœurs du peuple, ne sont que nourrir son penchant à la

débauché & entretenir son oisiveté. L'observation nous apprend combien les peuples qui ne sont pas surchargés de dogmes ou de fêtes superflues, sont plus actifs & plus riches que ceux chez lesquels les préjugés religieux ordonnent la paresse. Nous transcrivons ici ce que l'auteur dit au sujet de ces fêtes; c'est par-la qu'il termine son premier volume.

“ Toutes ces fêtes, dit-il, sont d'institution humaine; & ne pouvant former l'essence du culte, elles sont uniquement partie de la discipline ecclésiastique. La dimanche même des chrétiens, substitué au sabbat par le bon plaisir de quelques empereurs, n'est pas ordonné directement par la révélation. L'Être suprême ne change pas les rapports immuables qui obligent les hommes, s'ils veulent être heureux, à agir continuellement sur la nature: il ne peut être honoré par l'inaction, mais par le travail, auquel, par ses décrets éternels, il a destiné l'homme. Ce serait d'ailleurs un hommage injurieux à la Divinité, que d'établir un culte propre à divertir les hommes des observations des premiers devoirs qu'elle leur a imposés. Les fêtes, en détournant du travail & en favorisant la crapule & la faméantise, font oublier & négliger ces devoirs. . . L'ignorance & l'oisiveté sont les deux sources fécondes de tous les crimes; & les fêtes trop multi-

pliées, ne laissent tarir ni l'une ni l'autre. Il n'est donc pas seulement de la compétence du législateur d'abolir ces monumens d'une dévotion mal entendue; il est de son devoir encore de soustraire au peuple ces amorces de la crapule & de la fainéantise.

Le second volume de cet ouvrage, dont il nous reste à rendre compte, contient plusieurs livres qui font suite à ceux du premier; l'auteur y traite de l'autorité souveraine, des forces de la société, des rapports d'une société avec les autres sociétés, de l'instruction nationale, du bonheur de la société, & des loix positives. Nous ne parcourrons pas tous ces objets, parce qu'ils n'offrent pas tous également des idées nouvelles: on a tant écrit sur ces matières qu'il est presque impossible de ne pas répéter ce qu'on a déjà dit; nous nous bornons à quelques articles que nous choisissons au hasard.

L'autorité souveraine vient-elle de Dieu, ou son origine fut-elle une suite du droit de conquête? Voici les réflexions de l'auteur sur cette question délicate. "Dieu, auteur de la nature, est sans doute auteur des loix de l'ordre, par lesquelles tout est gouverné, & dont l'exécution à l'égard de la société, est confiée à l'autorité souveraine. Dans ce sens, le souverain reçoit de l'Être suprême le pouvoir comme il en reçoit la vie, les

facultés & l'existence : en faisant exécuter ses loix, il exécute les volontés de la Divinité, dont il n'est pas plus l'image que le moindre de ses sujets, qui, en observant ses devoirs, exécute les mêmes volontés. „ C'est donc la flatterie qui fait accroire aux rois qu'ils tiennent leur autorité de Dieu même ; car la raison ne nous apprend rien de la communication immédiate d'un pouvoir divin. En ce cas, la conviction de la légitimité ou de l'étendue de l'autorité, reposant sur une révélation faite à quelques individus hors du cours de la nature, est incertaine & précaire, puisqu'elle est surnaturelle ; & ceux qui l'établissent par leurs interprétations, peuvent aussi la détruire par une interprétation contraire.

L'histoire nous représente tous les premiers monarques comme des guerriers hardis & heureux ; ainsi le droit de conquête semblerait avoir été le premier moyen d'acquérir l'autorité souveraine. Cependant il est difficile de comprendre qu'un seul homme parvienne à asservir une multitude de ses semblables. „ Et il vaudrait mieux croire, dit l'auteur, que le vol est le moyen naturel d'acquérir la propriété, que d'attribuer l'origine de l'autorité souveraine au droit de conquête. „

Pour bien examiner la nature du pouvoir

suprême, il faut auparavant se rappeler les droits & les devoirs de l'homme, & les raisons qui l'ont obligé de se réunir avec ses semblables. Ces rapports combinés forment les loix fondamentales de la société, auxquelles le souverain est soumis comme le moindre de ses sujets. L'auteur entre dans tous ces détails; & après les avoir traités d'une manière assez satisfaisante, il prouve que les hommes n'ont eu pour objet, que de s'assurer la jouissance des droits imprescriptibles de l'humanité, en se soumettant à une autorité tutélaire.

Pour parvenir au bonheur désiré, il faut qu'ils trouvent dans l'état social des règles suivant lesquelles ils puissent diriger leurs actions : ces règles sont les loix ; mais elles doivent varier, à mesure que les peuples s'éclairent & se policent, & à mesure que leurs rapports avec leurs voisins deviennent différens. Les loix par conséquent ne sont pas immuables. Quand il arrive des révolutions dans un état, c'est au législateur à choisir parmi les loix naturelles celles qui conviennent le mieux aux besoins actuels. " L'expérience de tous les siècles prouve combien les changemens brusques dans la constitution ou dans les mœurs des nations sont dangereux, & combien des secousses violentes sont sujettes à causer des troubles.

Tous les hommes sont trop attachés à leurs habitudes & à leurs coutumes, pour les quitter sans des motifs fondés sur la connaissance d'un intérêt supérieur, ou sans être portés à un changement par des habitudes opposées, auxquelles ils aient été imperceptiblement amenés. Dans une nation policée, mais qui n'est pas encore assez éclairée, les loix de l'ordre rencontrent, dans les préjugés & dans les habitudes, des obstacles qu'il faut surmonter par l'instruction & par des arrangemens qui facilitent peu à peu l'établissement des loix nécessaires. Ces réflexions sont justes, mais elles sont trop connues; il nous semble que l'auteur, en montrant la nécessité de changer les loix; aurait dû s'étendre sur celle d'abolir les loix auxquelles les nouvelles peuvent déroger. C'est le vice le plus destructeur de l'ordre que celui de laisser subsister dans un état des loix contradictoires. Un objet auquel on ne fait pas encore assez d'attention, est la multitude des loix. On dit que les mauvaises produisent & multiplient les crimes; en ordonnant des choses impossibles. Il en est de même de leur quantité défordonnée; il s'en trouve nécessairement parmi elles qui défendent des choses permises par leur nature, ou qui ordonnent des choses dont l'observation répugne aux rapports de l'homme.

Dans une société soumise à une législation embarrassée & minutieuse, il y aura donc beaucoup d'infractions à punir, qui seront confondues avec les crimes. Bien plus, en ordonnant des choses indifférentes & néanmoins difficiles à observer, on accoutume le peuple à regarder du même oeil les bonnes & les mauvaises loix, & à désobéir également à toutes : coutume qui dégrade le caractère national, en étouffant la probité & tout sentiment honnête. Un historien Chinois, vivant sous une dynastie corrompue, jugea du degré de sa corruption & de sa décadence prochaine, en voyant par-tout *defenses faites*. L'événement justifia sa prédiction; & cette dynastie, qui avait abusé de la législation même, fut détruite peu de tems après. Tel sera le sort de tout gouvernement qui, séduit par le desir des petites ames de régenter tout, attaque sans cesse la propriété personnelle de ses sujets, & gêne toutes leurs actions par des loix inutiles, ridicules & pernicieuses. Les sujets se corrompent, leur ame perd son ressort, la culture & les arts languissent, & la puissance de la société s'évanouit avec son bonheur. On se décourage par la vue des entraves sans nombre, & on se laisse d'être bon citoyen, quand il devient si difficile, ou même impossible de l'être. Ce ouvrage en général est rempli de vues

excellentes, puisqu'elles ont toutes pour objet le bonheur des hommes; mais ce mérite est le moindre de ceux qu'on est en droit d'exiger d'un écrivain qui veut éclairer son siècle. Nous laissons à nos lecteurs le soin de juger l'auteur des principes de la législation universelle; ce que nous avons rapporté suffit pour leur en donner une idée assez étendue.

II. *Bulletin du commerce de l'Europe.*

TOUTES les nations de l'Europe ne forment aujourd'hui, pour ainsi dire, qu'une république; unies entr'elles par le commerce, le commerce de chacune d'elles les intéresse toutes. Cette considération nous a fait entreprendre cette feuille périodique, à laquelle nous avons donné le nom de *Bulletin*. Elle contiendra jour par jour, autant que cela se pourra, l'état du commerce de chaque pays; quelquefois aussi des observations sur les événemens qui pourront produire des révolutions dans le commerce. On ne négligera rien pour rendre utile le *Bulletin du commerce*, non-seulement aux négocians, aux marchands, aux fabriquans, à l'armateur, mais encore à tous les autres ordres de citoyens.

On y trouvera le prix du change, du fret,

de l'assurance, du magasinage & de la commission, dans toutes les villes commerçantes & maritimes; celui des matières premières; des comestibles & boissons dans tous les marchés; le départ & l'arrivée des vaisseaux dans tous les ports; des messageries, des postes, des diligences, des voituriers dans toutes les places; le nom des principaux négocians, des commissionnaires les plus connus, des manufacturiers les plus habiles; & des banquiers les plus accrédités; les droits d'entrée & de sortie; les poids & les mesures; enfin tout ce qui peut faciliter les spéculations du négociant, assurer la marche du marchand dans sa vente & dans ses achats. D'ailleurs, le négociant, le commissionnaire, &c. pourront, avec le secours du *Bulletin*, se faire connaître, & par-là étendre leur commerce d'exportation.

Le *Bulletin de commerce* paraîtra deux fois par semaine, & se distribuera, à commencer au mois de janvier 1777, le lundi & le jeudi, à Bruxelles au bureau général dudit *Bulletin* & du *Courier littéraire*, ou chez le sieur Horgnies. Chaque feuille sera composée de quatre pages in-4^o; & dans le tems des ventes des compagnies des Indes de France, d'Angleterre, d'Hollande, &c. & des grandes foires, comme celles de Francfort & de Leipzig, on donnera un supplément qui con-

tiendra les différens articles qui composeront ces ventes.

Le prix de l'abonnement pour l'année fera de 9 fl. 16 sols courant de Brabant, ou de 18 liv. de France, franc de port, pour tous les Pays-Bas Autrichiens, le pays de Liege & toute l'Allemagne. Pour la France, l'Angleterre, l'Espagne, la Hollande, &c. 13 fl. un sol courant, ou 24 liv. de France.

On ne recevra aucun mémoire ou avis, qu'il ne soit adressé au sieur Horgnies; & on n'en insérera aucun qui puisse nuire à la réputation ou au commerce de qui que ce soit. On invite les négocians, banquiers, artistes, manufacturiers, &c. à contribuer au succès du *Bulletin*, en faisant passer fréquemment à ses rédacteurs des avis & des mémoires, qui soient également utiles au commerce des particuliers & à celui des nations.

On paiera un escalin, ou 12 sols de France, pour chaque avis de dix lignes que l'on voudra faire insérer, & un sol de Brabant, ou deux sols de France, pour chaque ligne en sus des dix premières. Cet argent, ainsi que les avis, seront remis à un des bureaux de distribution qui seront établis dans les différentes villes où l'on pourra se faire inscrire pour être du nombre des abonnés.

Le bureau général est à Bruxelles, rue de

la Madeleine, chez J. L. de Boubers, imprimeur de l'académie. On peut aussi souscrire chez le sieur Horgnies, expéditionnaire des gazettes étrangères, où doivent s'adresser les mémoires & avis qu'on souhaitera d'y faire insérer.

III. *Courier littéraire de l'Europe, par une société de gens de lettres.*

Cette feuille périodique paraîtra au mois de janvier 1777, les mercredi & samedi de chaque semaine; elle contiendra huit pages in-4^o, imprimées sur deux colonnes. La dernière page contiendra une notice exacte des livres nouveaux, gravures & musiques qui paraîtront en Europe, avec les noms des libraires ou marchands qui les vendent, & le prix.

Ce catalogue sera divisé par nations: on y trouvera les titres des livres dans la langue du pays où ils auront été imprimés, avec la traduction française. Les sept autres pages contiendront une analyse raisonnée des ouvrages nouveaux qui paraîtront, de quelque genre qu'ils soient. Si l'on se permet de les critiquer, si l'on paie à leurs auteurs un tribut de louanges, ce sera sans partialité; aucune nation n'aura de préférence. On se propose même de rendre compte succinctement de

celui que tous les autres journalistes auront présenté au public des nouvelles productions littéraires, des arts & des sciences : ainsi le lecteur, d'après ce tableau fidele, pourra se former une idée juste de ces mêmes productions, & les bibliographes se fixer plus sûrement dans leur choix. De cette maniere le *courier littéraire* pourra tenir lieu en quelque sorte de cette multitude de journaux qui paraissent tous les mois en Europe.

On donnera sur-tout une attention particulière à nombre d'ouvrages écrits en français, & imprimés dans les pays voisins de la France, dont les journalistes de ce pays ne parlent jamais. Tel, par exemple, l'Essai philosophique sur le monachisme, de M. Linguet, qui a été imprimé à Liege chez Plomp-teux, & à Maestricht, chez Dufour, dont aucun journaliste Français n'a rendu compte. M. Linguet, célèbre par ses ouvrages, ne donnera vraisemblablement rien qui soit indifférent pour ceux qui veulent étendre leurs connaissances. Le Code des nations, ouvrage excellent, qui a été imprimé à Amsterdam, est resté dans le même oubli, ainsi qu'une infinité d'autres, qui sortent continuellement des presses de la Hollande, de la Flandre, &c. Ces presses, émules aujourd'hui de celles de France, donnent souvent des chefs-d'œuvres de typographie, que

les Français ne connaissent que fort long-tems après qu'ils ont paru.

Tous les événemens qui pourront intéresser la république des lettres, seront rapportés dans le Courier, de même que le précis des assemblées académiques de toutes les nations. On donnera aussi la plus grande attention à leurs spectacles.

Tous ceux qui voudront faire insérer des avis, pourront les adresser à M. Horgnies, expéditionnaire des gazettes étrangères à Bruxelles; on pourra aussi lui adresser les livres nouveaux, dont les auteurs voudront qu'on fasse mention. Mais on prévient qu'on ne fera usage de rien de tout ce qui pourra nuire aux particuliers, offenser la religion, blesser les gouvernemens, & corrompre les mœurs.

Le prix de l'abonnement pour l'année, sera de 9 fl. 16 sols courant de Brabant, ou de 18 liv. de France, franc de port, pour tous les Pays-Bas Autrichiens, le pays de Liege & toute l'Allemagne. Pour la France, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, &c. 13 fl. 1 sol courant, ou 24 liv. de France.

Le bureau général est à Bruxelles, rue de la Madeleine, chez J. L. de Boubers, imprimeur de l'académie. On peut souscrire aussi chez le sieur Horgnies, expéditionnaire des gazettes étrangères, où doivent s'adresser

les livres & ravis qu'on souhaite d'y faire insérer.

IV. *Commentaire sur le code criminel de l'Angleterre ; traduction de l'anglais de M. Williams Blackstone ; par M. l'abbé COYER, des académies de Nancy, de Rome & de Londres. A Paris , 1776 , 2 vol. in-8°.*

M. l'abbé Coyer, jugeant que la comparaison entre les loix criminelles d'Angleterre & de France, ne peut qu'être extrêmement avantageuse à la nation, s'est déterminé à enrichir la littérature française de la traduction du Commentaire sur le code criminel d'Angleterre, du célèbre M. Blackstone. Il s'est livré à son travail avec d'autant plus de confiance, qu'il a cru les circonstances actuelles plus favorables à son entreprise. " L'avenir n'amenera peut-être jamais, dit-il, des conjectures plus favorables pour réformer le mal & opérer le bien, que celles où nous place une bonté spéciale de la Providence. Des parlemens qui, éprouvés par la disgrâce, employant la durée de leur exil à méditer sur les loix au milieu des souffrances, ont encore mieux appris à compatir aux malheureux qu'on traduit devant les tribunaux ; des ministres qui, dans leurs fonctions respectives, s'appliquent à redres-

fer tout ce qui s'est écarté de la règle ; un roi à qui la nature a donné le tact du bon , du juste & de l'honnête , & qui se fait bénir par son peuple dans un âge dont on n'attend encore rien. Pensons-nous que si l'ouvrage que nous publions , leur présente le modèle approché d'une véritable législation criminelle , ils se refuseront à l'approprier à la nation ? Non ; il n'en sera pas ainsi. L'abrogation récente de la barbare loi de mort contre les déserteurs , nous en est un garant assuré. „

Cet ouvrage traite en général , de la nature des délits , & des peines qui sont infligées aux délinquans ; du crime de haute trahison ; de la loi de *præmunire* ; des délits contre la tranquillité publique , particulière , & enfin des attentats contre la propriété des individus. Les loix anglaises définissent parfaitement les crimes. Elles laissent à l'accusé le privilège d'être jugé publiquement par ses pairs , & de se défendre , soit par lui-même , soit par avocat. Les sages législateurs ont préféré les peines légères aux peines rigoureuses , parce qu'ils ont regardé les punitions comme moins propres à faire expier les crimes qu'à les prévenir. Ils ont senti que la rigueur excessive des loix , est le principal obstacle à leur exécution. Ils ont banni la torture , qui , à la honte de l'humanité , est encore en usage en France. Enfin

ils ont voulu que la pitié éclairée des juges tempérât la rigueur de la loi par des moyens que la loi même autorise. Les avantages du code criminel de l'Angleterre sont admirablement développés dans l'ouvrage de M. Blackstone.

Voici quelques exemples de ces tempéramens que les tribunaux peuvent apporter dans les punitions des criminels. Un voleur pressé par la faim, est puni moins rigoureusement que celui qui vole sans besoin, par cupidité, ou par habitude. En France le vol sur les grands chemins est puni de mort, soit qu'il y ait assassinat, soit qu'il n'y en ait point; de maniere que le coupable se trouve en quelque sorte nécessité au meurtre pour envelopper son crime d'un voile plus difficile à déchirer. En Angleterre, l'arrêt de mort n'est porté que contre l'assassin; le simple voleur est transporté dans les colonies. Il y a peut-être moins de vols en France, mais il y a moins d'assassinats chez nos voisins. A la Chine, le même tempérament de la loi produit le même effet: elle condamne les meurtriers à être coupés par morceaux; les voleurs ne sont pas punis de mort, aussi n'assassinent-ils jamais.

Une loi qui devrait être générale, est celle qui regarde les magistrats. Un juge inférieur, convaincu de s'être laissé corrompre, perd

son office, est incapable d'en exercer aucun autre, & paie une amende triple de la valeur qu'il a reçue. Si c'est un juge d'une cour souveraine, le délit est plus grave. On a l'exemple d'un lord grand-juge d'Angleterre, qui fut pendu sous le regne d'Edouard III, pour avoir reçu des présens de ses clients.

Quelle différence entre ces loix sages & modérées, & l'atrocité des codes criminels que l'on suit encore dans certaines contrées de l'Europe! L'instruction mystérieuse des procédures, les pièges tendus à l'accusé pour le faire tomber en contradiction, la cruauté des tortures, sont autant d'horreurs qui font frémir l'humanité. Si l'accusé ne peut être convaincu par des preuves évidentes, on lui fait souffrir des tourmens inexprimables : quelquefois l'excès de la douleur lui arrache l'aveu d'un crime qu'il n'a pas commis : si contre toute attente, son innocence est démontrée, quel dédommagement lui donnera-t-on pour ses membres brisés, pour sa santé perdue? De combien de malheureuses victimes, ces loix cruelles n'ont-elles pas fait couler le sang? On ne sent pas encore qu'il vaut mieux sauver dix coupables que d'assassiner juridiquement un seul innocent. *Eh comment se trouve-t-il des juges, là où il y a de si dures loix!*

V. *Nouveaux mémoires de l'académie royale des sciences de Berlin, pour l'année 1774. A Berlin, 1776.*

Classe de philosophie spéculative.

I. SUR la paralysie tant musculaire que nerveuse, & sur la maniere d'y remédier. Traduction libre du mémoire de M. Pereboom, par M. Formey. Feu M. de la Condaminé avait prié l'académie de Berlin de juger des pieces qui seraient envoyées sur deux questions qu'il proposait, & dont la premiere concernait la paralysie. Cet illustre académicien est mort avant que ce prix ait été adjugé; & suivant ses intentions, cette affaire a été terminée en couronnant l'écrit latin d'un médecin Hollandais, dont M. Formey a cru devoir enrichir ce volume des mémoires, en le traduisant librement: on y trouve en effet une théorie fondée sur les principes les plus lumineux, des observations également importantes & exactes, & des directions excellentes pour la cure des deux paralysies, dites musculaire & nerveuse.

2. *Sur la variabilité des notions morales attachées à la diversité des systèmes psychologiques; par M. Beguelin.* Quoique l'homme dans ses actions morales, ne fasse que bien

rarement les systêmes spéculatifs que son intelligence se forme, il n'en est pas moins intéressant pour la philosophie de rechercher un peu plus en détail quelles devraient être, dans chaque systême spéculatif, les notions pratiques & morales auxquelles ce systême conduirait les hommes, s'ils étaient en effet conséquens, ou s'ils s'avisaient jamais de le devenir. Leur vie pratique serait alors calquée sur leurs lumières théorétiques; ils connaîtraient le chemin du bonheur, & ils le suivraient sans se permettre aucun des écarts dont une longue expérience les aurait appris à se défier.

Il est clair en effet que les notions du bien & du mal varient relativement à notre manière de concevoir les choses, & qu'elles dépendent principalement de la durée que nous assignons à notre existence. Or, l'estimation que nous faisons de cette durée, dépend uniquement de l'idée que chacun se forme de la nature de son âme : car pour la durée du corps, on fait à très-peu près à quoi elle se réduit. Il résulte de là que les notions morales doivent essentiellement varier selon la diversité des sentimens qu'on aura embrassés en psychologie. Voilà le point d'où part le savant & judicieux académicien; & son mémoire porte également l'empreinte de la raison & celle de la vertu.

3. *Sur le problème de Molyneux*; par M. Merian. Quatrième mémoire. Il est question du fameux aveugle opéré par Cheselden, & de la manière dont il parvint à lier entr'elles les sensations de la vue & du toucher. Les questions incidentes qui naissent de la question principale, ne sauraient être plus intéressantes ni mieux développées qu'elles le sont ici. Nous ne pouvons en détacher autre chose que la récapitulation suivante.

“ Les objets, & par conséquent l'étendue, & les figures tangibles & visibles, sont des choses hétérogènes qui n'ont rien de commun ni de semblable. Il n'y a entr'eux d'autre rapport qu'un rapport d'association, d'autre union qu'une union symbolique, en vertu de laquelle ils deviennent des signes les uns des autres, & se rappellent mutuellement à l'esprit, comme les sons articulés désignent & rappellent les pensées; les mots écrits, les sons articulés. Or, sous cet aspect, que devient le problème de Molyneux? Demander à l'aveugle-né lequel des deux objets visibles est le globe, & lequel est le cube, n'est-ce pas la même chose que si on lui demandait comment le globe & le cube tangibles s'appellent dans une langue qu'il n'entend point? Supposons qu'il n'entende point le français. N'est-ce pas comme si on le laissait aveugle, & qu'on lui dit: des deux corps que vous

touchez, lequel est celui que les Français nomment globe, & lequel est celui qu'ils nomment cube? ou comme si, en lui couvrant les yeux, on lui montrait ces mots écrits en caractère français, qu'il ne saurait ni déchiffrer, ni comprendre? Mais le globe & le cube visibles ne sont réellement que des caractères écrits ou peints; ils ne sont au globe & au cube tangibles que ce que les mots sont aux choses; & pour les entendre, il faut avoir la clef de la langue. Or cette langue visuelle, l'aveugle-né ne la fait point: ses caractères n'ont aucun sens pour lui, & n'en auront que lorsqu'il aura appris la langue en combinant les objets de la vue avec ceux du toucher. Il est donc là, devant son globe & son cube visibles, comme un enfant qui ignore les élémens de l'alphabet, devant un livre.

Classe des belles-lettres.

1. *Comment les sciences influent dans la poésie.* Par M. Merian. Première partie. Premier mémoire. Second mémoire. M. Merian, devenu directeur de la classe des belles-lettres à la place de feu M. le marquis d'Argens, se tourne vers les objets de cette classe, qui ne lui sont pas moins familiers que ceux de la classe de philosophie spéculative, dont il était auparavant membre. L'entreprise qu'il

forme ici, est également digne de ses lumie-
 res & de son goût. Il recherche si la science,
 soit qu'elle ait pour objet les phénomènes
 & leurs causes, ou les vérités & leurs prin-
 cipes, influe d'une manière sensible dans la
 poésie, & quels sont les effets de son in-
 fluence? L'histoire & la philosophie peuvent
 servir à la solution de ce problème. La pre-
 mière met à portée de le résoudre par les
 faits; la seconde, par la nature même des
 choses. M. M. emploie l'une & l'autre de ces
 méthodes. Il remonte dans la première par-
 tie à l'origine de la poésie; & dans le pre-
 mier mémoire de cette partie, il passe en
 revue les poètes de toutes les nations dans
 l'antiquité la plus reculée. Le second mé-
 moire est consacré à Homère seul; on ap-
 précie sa science tant vantée, & on ne l'ex-
 ténue que pour rehausser d'autant plus l'ex-
 cellence de son génie, & sur-tout son ori-
 ginalité. Il se rend à lui-même le témoi-
 gnage d'être un génie original, dans la per-
 sonne de *Demodocus*, sous laquelle il y a
 toute apparence qu'il a voulu se caractériser.
Je n'ai de maître que moi-même, dit-il, &
ma voix est un présent des dieux. C'est-à-
 dire, que le poète ne reconnaît point de
 maître humain; mais conformément à une
 religion, suivant laquelle il y a des dieux
 par-tout & pour tout, il rapporte ses talens

naturels à ces dieux, les dispensateurs souverains de toutes les bonnes choses qui nous arrivent, ou qui sont en nous.

“ La meilleure preuve, continue M. M. de l'originalité du génie d'Homère, est dans ses ouvrages, & dans l'ensemble & dans toutes ses parties; je dirais presque dans chaque vers. Le sujet, le plan, la conduite, les machines, le style, le rythme, l'harmonie, on sent que tout cela est un, que tout cela est à lui, qu'un même esprit organise & vivifie la masse entière. On sent que ce n'est point un de ces poètes qui vivent d'emprunt, & ne savent que coudre l'un à l'autre des lambeaux pris çà & là. En suivant les coups de pinceau de ce grand maître, on voit comment les objets affectèrent ses sens, comment ils se sont groupés & coloriés dans son imagination, & comment il a su les rendre avec mille qualités, mille nuances, qui ne sauraient s'exprimer sur la toile muette.

„ Je prouverais, s'il le fallait, ce caractère distinctif d'Homère par bien d'autres argumens & par ses répétitions même. Mais cette tâche pour laquelle j'avais autrefois rassemblé des matériaux, vient d'être exécutée en partie par un Anglais, dont l'érudition & le savant pèlerinage en Grèce, en Egypte, sur le mont Ida, & aux champs où fut Troie, le mettaient en état de remplir

ce plan bien autrement que je n'eusse pu le faire. „

2. *Observations générales sur la grammaire & les langues.* Par M. Thiebault. Ces observations sont rapportées à quelques propositions, dont voici l'énoncé. I. *Pourrait-on établir une langue universelle qui fût de quelque utilité?* L'académicien, après l'exposé de diverses raisons, croit qu'il serait facile de faire une langue universelle qui pût servir à tous les savans, & que tous puissent apprendre en très-peu de tems. Il entame même l'exécution de ce projet; mais l'échantillon qu'il produit, ne sert qu'à confirmer qu'on n'en viendra jamais à bout. Ce que M. T. dit en finissant cet article est beaucoup plus précieux, c'est qu'en attendant, il faudrait prendre une des langues particulieres qui existent, & que toutes les nations, au moins celles de l'Europe; convinssent de l'apprendre & de l'employer dans les sciences & dans les affaires. II. *Sur quel plan serait-il à souhaiter qu'on nous donnât l'histoire des langues vivantes?* Le plan indiqué par l'académicien est judicieux; mais ce serait une tâche des plus pénible. III. *Quand est-ce qu'une langue est formée?* Le comte Algarotti a dit qu'elle ne l'était que lorsqu'elle avait des écrivains qui, tant en prose qu'en vers, fournissaient des expressions pour tous les objets & pour

toutes nos pensées. M. T. combat cette assertion avec beaucoup de vivacité. Nous ne ferons qu'indiquer le reste des questions qu'il discute. IV. *Peut-on fixer une langue vivante?* V. *Quelles sont les principales qualités qui font la beauté d'une langue?* VI. *Qu'est-ce que le génie & le caractère d'une langue?* Et VII. *Quel avantage une nation retire-t-elle de la formation & des beautés de sa langue?*

VI. *Travels in Greece, &c. Voyage en Grece, ou relation d'un voyage en Grece, fait au dépens de la société des Dilettanti. Par le docteur CHANDLER. A Londres, 1776.*

LE D. Chandler s'est particulièrement attaché à la description de l'Attique & de sa capitale, la célèbre Athenes. Il suit toutes les révolutions par lesquelles cette ville a passé depuis son origine jusqu'à nos jours. La moderne Athenes, aujourd'hui nommée *Athini*, est une ville assez considérable, tant par son étendue que par le nombre de ses habitans. La température du climat y est douce, & le ciel pur & serein. La ville est bâtie au pied de la citadelle; elle n'est plus entourée de rocs comme autrefois, elle s'étend au contraire dans la plaine de l'est au nord-

est. Les maisons y sont médiocrement grandes & fort distantes les unes des autres, à cause de l'étendue des cours & des jardins qui en dépendent. Au milieu de la place publique est une belle fontaine qui reçoit ses eaux du mont Hymete par un large aqueduc. Les Turcs ont à Athenes plusieurs mosquées & des bains publics. On y voit quantité d'églises & de monasteres tant d'hommes que de filles, où le service divin se célèbre suivant le rit grec, avec beaucoup de pompe & de régularité.

Parmi la foule de curiosités antiques que l'on voit dans ce pays, & dont on lit la description dans la relation de M. Chandler, on y trouve une ou deux chaires de marbre qui ont vraisemblablement appartenu au gymnase, ou au théâtre. Le cadran solaire de la cathédrale est une piece remarquable; il porte une inscription dans laquelle on trouve le nom de l'ouvrier qui l'a construit; c'est le fameux Euclides. On voit encore dans le palais archiépiscopal un vaisseau de marbre d'une grande beauté: il paraît avoir été taillé en forme de bassin pour recevoir de l'eau; mais il n'est plus aujourd'hui qu'un étalon, ou mesure publique. La plupart des statues que l'on trouve dans la ville, sont des bustes assis sur des bases quadrangulaires, avec des têtes de cuivre. Les Athéniens,

très-étroite; elle est formée par deux rochers pointus, dont l'un termine le promontoire d'Ætion, l'autre celui d'Alcimus. Acropolis fournit un vaste champ aux recherches des antiquaires. Elle est encore remplie des monumens de la gloire d'Athènes; & quand on considère la longue suite d'années qui se sont écoulées depuis la fondation de cette ville, & les révolutions qu'elle a éprouvées, on ne peut assez s'étonner que tant de portions de l'ancienne cité aient échappé au pillage & à l'avidité des différens peuples qui ont ravagé ces contrées.

Quant à ce qui concerne l'état de l'ancienne Attique, les usages & les mœurs de ses habitans, qui occupent une grande partie de la relation de M. Chandler, ceux qui sont à portée de lire Pausanias, Diodore, Strabon & autres, trouveront dans ces auteurs des détails plus satisfaisans que dans tout ce qui est ici question. Nous nous en sommes tenu tant plus volontiers de suivre ces relations, que, pour éclaircir l'histoire d'Attique, il ne nous en fallait pas davantage pour pourvoir à examiner la situation de ces monumens & remarquer

qui sont les inventeurs de ce genre de statues, ne les employaient d'abord que pour représenter Hermès, qu'ils plaçaient dans les monumens comme gardien des cendres de leurs peres. Mais depuis on orna de semblables bustes les principales maisons d'Athenes, & on y substitua les images des personnages célèbres qui avaient bien mérité de la patrie. Alors cette ville offrait un aspect vénérable par la multitude de figures de héros, de femmes illustres & de demi-dieux, qui semblaient la protéger encore apres leur mort.

La cidadelle, qu'on appelait autrefois Acropolis, ou la ville de Cécrops, qu'on regarde communément comme le fondateur d'Athenes, n'est plus aujourd'hui qu'une forteresse défendue par une enceinte irréguliere & massive. Le fort est construit sur le bord d'un précipice; au milieu de son enceinte est une grande place deux fois aussi longue que large; quelques portions de l'ancien mur de fortification sont démolies dans la partie extérieure; on les a réparées dans plusieurs endroits, avec des débris de colonnes & des pieces de marbre prises dans les ruines. La garnison consiste dans quelques Turcs qui résident dans la forteresse avec leurs familles. Les Grecs les appellent *castriani*, ou gardes du château.

L'entrée du fameux port de Pyrée, est-

très-étroite; elle est formée par deux rochers pointus, dont l'un termine le promontoire d'Ætion, l'autre celui d'Alcimus. Acropolis fournit un vaste champ aux recherches des antiquaires. Elle est encore remplie des monumens de la gloire d'Athènes; & quand on considère la longue suite d'années qui se sont écoulées depuis la fondation de cette ville, & les révolutions qu'elle a éprouvées, on ne peut assez s'étonner que tant de portions de l'ancienne cité aient échappé au pillage & à l'avidité des différens peuples qui ont ravagé ces contrées.

Quant à ce qui concerne l'état de l'ancienne Attique, les usages & les mœurs de ses habitans, qui occupent une grande partie de la relation de M. Chandler, ceux qui sont à portée de lire Pausanias, Diodore, Strabon & autres, trouveront dans ces auteurs des détails plus satisfaisans que dans l'ouvrage dont il est ici question. Nous nous dispenserons d'autant plus volontiers de suivre l'auteur dans ses dissertations, que, malgré les soins qu'il a pris pour éclaircir la topographie de l'ancienne Attique, il ne produit aucune des autorités qui pourraient appuyer les raisons qu'il a de fixer la situation des anciennes villes & des monumens célèbres qui y ont existé. Nous remarque-

rons seulement que dans la description qu'il fait du théâtre de Lodée, il n'est d'accord ni avec lui-même ni avec Vitruve qui nous a transmis des mémoires assez positifs sur cet édifice remarquable.

Au reste, on trouvera dans les voyageurs Anglais plusieurs descriptions curieuses, telles que celles du mont Hélicon, du bosquet des muses, de la fontaine Aganippe, d'Epidaure où se trouve le bosquet d'Esculape, quelques détails intéressans sur le mont Parnasse, la fontaine Castalie, & le fameux oracle de Delphes. Dans le voyage à Zante, ils ont admiré des sources de goudron qui sont vraiment dignes de la curiosité des naturalistes. Ils ont visité le mont Hymete, la plaine de Marathon, Salamine, Corinthe, Némée, Argos & Anticire. Mais lorsqu'ils furent arrivés à Patras, ils s'informerent en vain des anciennes villes du Péloponnese, ainsi que du fameux temple érigé à Olympie, en l'honneur de Jupiter Olympien, dont il ne reste que le nom. Cette relation peut être très-utile à ceux qui n'ont lu ni les mémoires de M. le comte de Caylus, ni les auteurs anciens dont nous avons parlé plus haut.





TROISIEME PARTIE.
PIECES FUGITIVES.

I. *Lettre de M. DE VOLTAIRE à l'académie françoise, lue dans cette académie à la solennité de la S. Louis, le 27 auguste 1776.*

MESSIEURS. Le cardinal de Richelieu, le grand Corneille, & George Scudéri qui ofait se croire son rival, fournirent *le Cid*, tiré du théâtre espagnol, à votre jugement. Aujourd'hui nous avons recours à cette même décision impartiale, à l'occasion de quelques tragédies étrangères, dédiées au roi notre protecteur : nous réclamons son jugement, & le vôtre.

Une partie de la nation Anglaise a érigé depuis peu un temple au fameux comédien poete Shakespear, & a fondé un jubilé en son honneur. Quelques Français ont tâché d'avoir le même enthousiasme. Ils transportent chez nous une image de la divinité de Shakespear, comme quelques autres imitateurs ont érigé depuis peu à Paris un Vaux-hall, & comme d'autres se sont signalés en appelant les aloyaux des *roost-beef*, & en se piquant d'avoir à leur table du *roost-beef* de

10 JOURNAL HELVETIQUE

mouton. Ils se promenaient en frac les matins, oubliant que le mot de *frac* vient du français, comme viennent presque tous les mots de la langue anglaise. La cour de Louis XIV avait autrefois poli celle de Charles II; aujourd'hui Londres nous tire de la barbarie.

Enfin donc, messieurs, on nous annonce une traduction de Shakespear, & on nous instruit qu'il fut le *dieu créateur de l'art sublime du théâtre, qui reçut de ses mains l'existence & la perfection.*

Le traducteur ajoute que Shakespear est *vraiment inconnu en France, ou plutôt défiguré.* Les choses sont donc bien changées en France de ce qu'elles étaient il y a environ cinquante années, lorsqu'un homme de lettres, qui a l'honneur d'être votre confrère, fut le premier parmi vous qui apprit la langue anglaise, le premier qui fit connaître Shakespear, qui en traduisit librement quelques morceaux en vers (ainsi qu'il faut traduire les poètes), qui fit connaître Pope, Dryden, Milton; le premier même qui osa expliquer les élémens de mathématique du grand Newton, & qui osa rendre justice à la sagesse profonde de Locke, le seul métaphysicien raisonnable qui eût peut-être paru jusqu'alors sur la terre.

Non seulement il y a encore de lui quel-

ques morceaux de vers imités de Milton ; mais il engagea M. Dupré de S. Maur à apprendre l'anglais , & à traduire Milton , du moins en prose.

Quelques-uns de vous favent quel fut le prix de toutes ces peines qu'il prit d'enrichir notre littérature de la littérature anglaise ; avec quel acharnement il fut persécuté pour avoir osé proposer aux Français d'augmenter leurs lumières par les lumières d'une nation qu'ils ne connaissaient guere alors que par le nom du duc de Marlboroug , & dont la religion était en plusieurs points différente de la nôtre. On regarda cette entreprise comme un crime de haute trahison , & comme une impiété. Ce déchaînement ne discontinua point ; & l'objet de tant de haines ne prit enfin d'autre parti que celui d'en rire.

Malgré cet acharnement contre la littérature & la philosophie anglaises , elles s'accréditerent insensiblement en France. On traduisit bientôt tous les livres imprimés à Londres. On passa d'une extrémité à l'autre. On ne goûtait plus ce qui venait de ce pays , ou qui passait pour en venir. Les libraires , qui sont des marchands de modes , vendaient des romans anglais comme on vend des rubans & des dentelles de point sous le nom d'Angleterre.

Le même homme qui avait été la cause de

cette révolution dans les esprits, fut obligé en 1760, par des raisons assez connues, de commenter les tragédies du grand Corneille; & vous consulta assidument sur cet ouvrage. Il joignit à la célèbre piece de *Cinna* une traduction du *Jules-César* de Shakespear, pour servir à comparer la maniere dont le génie anglais avait traité la conspiration de Brutus & de Cassius contre César, avec la maniere dont Corneille a traité assez différemment la conspiration de *Cinna* & d'*Emilie* contre *Auguste*.

Jamais traduction ne fut si fidelle. L'original anglais est tantôt en vers, tantôt en prose; tantôt en vers blancs, tantôt en vers rimés. Quelquefois le style est d'une élévation incroyable; c'est César qui dit qu'il ressemble à l'étoile polaire & à l'olympé. Dans un autre endroit il s'écrie: *Le danger fait bien que je suis plus dangereux que lui. Nous naquimes tous deux d'une même portée le même jour; mais je suis l'ainé, & le plus terrible.* Quelquefois le style est de la plus grande naïveté; c'est la lie du peuple qui parle son langage; c'est un savetier qui propose à un fenâteur de le *ressmeler*. Le commentateur de Corneille tâcha de se prêter à cette grande variété; non seulement il traduisit les vers blancs en vers blancs, les vers rimés en vers rimés, la prose en prose; mais il rendit figure

pour figure. Il opposa l'ampoulé à l'enflure, la naïveté & même la bassesse à tout ce qui est naïf & bas dans l'original. C'était la seule maniere de faire connaître Shakespear. Il s'agissait d'une question de littérature, & non d'un marché de typographie; il ne fallait pas tromper le public.

Quand le traducteur reproche à la France de n'avoir aucune traduction exacte de Shakespear, il devait donc traduire exactement. Il ne devait pas, dès la première scène de *Jules-César*, mutiler lui-même son dieu de la tragédie. Il copie fidèlement son modèle, je l'avoue, en introduisant sur le théâtre des charpentiers, des bouchers, des cordonniers, des favetiers, avec des sénateurs romains; mais il supprime tous les quolibets de ce favetier qui parle aux sénateurs. Il ne traduit pas la charmante équivoque sur le mot qui signifie *ame*, & sur le mot qui veut dire *semelle* de soulier. Une telle réticence n'est-elle pas un sacrilège envers son dieu?

Quel a été son dessein quand, dans la tragédie d'*Othello*, tirée du roman de Cintio & de l'ancien théâtre de Milan, il ne fait rien dire au bas & dégoûtant Jago, & à son compagnon Roderigo, de ce que Shakespear leur fait dire?

Morbleu, vous êtes volé, cela est honteux, vous dis-je; mettez votre robe, ou crevez votre

cœur, vous avez perdu la moitié de votre ame. Dans ce moment, oui, dans ce moment, un vieux bélier noir saillit votre brebis blanche... Morbleu, vous êtes un de ceux qui ne serviraient pas Dieu, si le diable vous le commandait. Parce que nous venons vous rendre service, vous nous traitez de ruffiens (). Vous avez une fille couverte en ce moment par un cheval de Barbarie, vous entendez bennir vos petits-fils; vous aurez des chevaux de course pour cousins germains, & des chevaux de manège pour beaux-freres.*

Qui es-tu, misérable profane?

*Je suis, monsieur, un homme qui vient vous dire que le more & votre fille font maintenant la bête à deux dos. (**)*

Dans la tragédie de *Macbeth*, après que le héros s'est enfin déterminé à assassiner son roi dans son lit, lorsqu'il vient de déployer toute l'horreur de son crime & de ses remords qu'il surmonte, arrive le portier de la maison, qui débite des plaisanteries de Polichinelle; il est relevé par deux chambellans du roi, dont l'un demande à l'autre, quelles sont les trois choses que l'ivrognerie provoque? C'est, lui répond son camarade, & avoir

(*) Terme lombard qui ne fut adopté que depuis en Angleterre.

(**) Ancien proverbe italien.

de nez rouge, de dormir, & de piffer (*). Il y ajoute tout ce que le réveil peut produire dans un jeune débauché, & il emploie les termes de l'art avec les expressions les plus cyniques.

Si de telles idées & de telles expressions sont en effet cette belle nature qu'il faut adorer dans Shakespear, son traducteur ne doit pas les dérober à notre culte. Si ce ne sont que les petites négligences d'un vrai génie, la fidélité exige qu'on les fasse connaître, ne fût-ce que pour consoler la France, en lui montrant qu'ailleurs il y a peut-être aussi des défauts.

Vous pourrez connaître, messieurs, comment Shakespear développe les tendres & respectueux sentimens du roi Henri V pour Catherine, fille du malheureux roi de France Charles VI. Voici la déclaration de ce héros dans la tragédie de son nom, au cinquième acte.

Si-tu veux, ma Catou, que je fasse des vers pour toi, ou que je danse, tu me perds; car je n'ai ni parole, ni mesure pour versifier; & je

(*) Nous demandons pardon aux lecteurs honnêtes, & sur-tout aux dames, de traduire fidèlement. Mais nous sommes obligés d'étaler l'infamie dont des Welches ont voulu couvrir la France depuis quelques années.

n'ai point de force en mesure pour danser. J'ai pourtant une mesure raisonnable de force. S'il fallait gagner une dame au jeu de sautegrenouille, sans me vanter, je pourrais bientôt la sauter en épousée, &c.

C'est ainsi, messieurs, que le dieu de la tragédie fait parler le plus grand roi de l'Angleterre, & sa femme, pendant trois scènes entières. Je ne répéterai pas les mots propres que les crocheteurs prononcent parmi nous, & qu'on fait prononcer à la reine dans cette pièce. Si le secretaire de la librairie française traduit la tragédie de Henri V fidèlement, comme il l'a promis, ce fera une école de bienéance & de délicatesse qu'il ouvrira pour notre cour.

Quelques-uns de vous, messieurs, savent qu'il existe une tragédie de Shakespear, intitulée *Hamlet*, dans laquelle un esprit apparaît d'abord à deux sentinelles & à un officier, sans leur rien dire : après quoi il s'enfuit au chant du coq. L'un des regardans dit que les esprits ont l'habitude de disparaître quand le coq chante vers la fin de décembre, à cause de la naissance de notre Sauveur.

Ce spectre est le pere d'Hamlet, en son vivant roi de Dannemark. Sa veuve Gertrude, mere d'Hamlet, a épousé le frere du défunt peu de tems après la mort de son mari. Cet Hamlet, dans un monologue, s'écrie :

Ah, fragilité est le nom de la femme ! Quoi, n'attendre pas un petit mois ! Quoi, avant d'avoir usé les souliers avec lesquels elle avait suivi le convoi de mon pere ! Oh ciel ! les bêtes qui n'ont point de raison, auraient fait un plus long deuil.

Ce n'est pas la peine d'observer qu'on tire le canon aux réjouissances de la reine Gertrude & de son nouveau mari, & à un combat d'escrime au cinquieme acte, quoique l'action se passe dans le neuvieme siecle, où le canon n'était pas inventé. Cette petite inadvertance n'est pas plus remarquable que celle de faire jurer Hamlet par S. Patrice, & d'appeller Jésus notre Sauveur dans le tems où le Dannemark ne connaissait pas plus le christianisme que la poudre à canon.

Ce qui est important, c'est que le spectre apprend à son fils, dans un assez long tête-à-tête, que sa femme & son frere l'ont empoisonné par l'oreille. Hamlet se dispose à venger son pere ; & pour ne pas donner d'ombrage à Gertrude, il contrefait le fou pendant toute la piece.

Dans un des accès de sa prétendue folie, il a un entretien avec sa mere Gertrude. Le grand-chambellan du roi se cache derriere une tapisserie. Le héros crie qu'il entend un rat, & tue le grand-chambellan. La fille de cet officier de la couronne, qui avait du ten-

dre pour Hamlet, devient réellement folle ; elle se jette dans la mer & se noie.

Alors le théâtre, au cinquieme acte, représente une église & un cimetiére, quoique les Danois, idolâtres au premier acte, ne fussent pas devenus chrétiens au cinquieme. Des fossoyeurs creusent la fosse de cette pauvre fille ; ils se demandent si une fille qui s'est noyée doit être enterrée en terre sainte. Ils chantent des vaudevilles dignes de leur profession & de leurs mœurs ; ils déterrent, ils montrent au public des têtes de mort. Hamlet & le frere de sa maîtresse tombent dans une fosse, & s'y battent à coups de poing.

Un de vos confreres, messieurs, avait osé remarquer que ces plaisanteries, qui peut-être étaient convenables du tems de Shakespear, n'étaient pas d'un tragique assez noble du tems des lords Carteret, Chesterfield, Littelton, &c. Enfin, on les avait retranchées sur le théâtre de Londres le plus accrédité ; & M. Marmontel, dans un de ses ouvrages, en a félicité la nation Anglaise. *On abregé tous les jours Shakespear, dit-il, on le châtie ; le célèbre Garrik vient tout nouvellement de retrancher sur son théâtre la scene des fossoyeurs, & presque tout le cinquieme acte. La piece & l'auteur n'en ont été que plus applaudis.*

Le traducteur ne convient pas de cette

vérité ; il prend le parti des fossoyeurs. Il veut qu'on les conserve comme le monument respectable d'un génie unique. Il est vrai qu'il y a cent endroits dans cet ouvrage, & dans tous ceux de Shakespear, aussi nobles, aussi décens, aussi sublimes, amenés avec autant d'art ; mais le traducteur donne la préférence aux fossoyeurs ; il se fonde sur ce qu'on a conservé cette abominable scène sur un autre théâtre de Londres ; il semble exiger que nous imitions ce beau spectacle.

Il en est de même de cette heureuse liberté avec laquelle tous les acteurs passent en un moment d'un vaisseau en pleine mer, à cinq cents milles sur le continent, d'une cabane dans un palais, d'Europe en Asie. Le comble de l'art, selon lui, ou plutôt la beauté de la nature est de représenter une action, ou plusieurs actions à la fois, qui durent un demi-siècle. En vain le sage Despréaux, législateur du bon goût dans l'Europe entière, a dit dans son *Art poétique* :

Un rimeur sans péril delà les Pyrénées,
 Sur la scène en un jour renferme des années ;
 C'est là que le héros d'un spectacle grossier,
 Enfant au premier acte, est barbon au dernier.

En vain on lui citerait l'exemple des Grecs, qui trouverent les trois unités dans

la nature. En vain on lui parlerait des Italiens, qui long-tems avant Shakespear ranimerent les beaux arts au commencement du seizieme siecle, & qui furent fideles à ces trois grandes loix du bon sens, unité de lieu, unité de tems, unité d'action. En vain on lui ferait voir la *Sophonisbe* de l'archevêque Trifino, la *Rosmonde* & l'*Oreste* du Ruccelaï, la *Didon* du Dolce, & tant d'autres pieces composées en Italie, près de cent ans avant que Shakespear écrivit dans Londres, toutes asservies à ces regles judicieuses établies par les Grecs. En vain lui remontrerait-on que l'*Aminte* du Tasse, & le *Pastor fido* du Guarini ne s'écartent point de ces mêmes regles, & que cette difficulté surmontée est un charme qui enchante tous les gens de goût.

En vain s'appuierait-on de l'exemple de tous les peintres, parmi lesquels il s'en trouve à peine un seul qui ait peint deux actions différentes sur la même toile. On décide aujourd'hui, messieurs, que les trois unités sont une loi chimérique, parce que Shakespear ne l'a jamais observée, & parce qu'on veut nous avilir jusqu'à faire croire que nous n'avons que ce mérite.

Il ne s'agit pas ici de savoir si Shakespear fut le créateur du théâtre en Angleterre. Nous accorderons aisément qu'il l'emportait sur tous les contemporains; mais certaine-

ment l'Italie avait quelques théâtres réguliers dès le quinzième siècle. On avait commencé long-tems auparavant par jouer la passion en Calabre, dans les églises, & on l'y joue même encore; mais avec le tems quelques génies heureux avaient commencé à effacer la rouille dont ce beau pays était couvert depuis les inondations de tant de barbares. On représenta de vraies comédies du tems même du Dante; & c'est pourquoi le Dante intitula comédie, son *enfer*, son *purgatoire*, & son *paradis*. Riccoboni nous apprend que la *Floriana* fut alors représentée à Florence.

Les Espagnols & les Français ont toujours imité l'Italie; ils commencèrent malheureusement par jouer en plein air la passion, les mystères de l'ancien & du nouveau testament: ces facéties infames ont duré en Espagne jusqu'à nos jours: nous avons trop de preuves qu'on les jouait à l'air chez nous au quatorzième & quinzième siècle; voici ce que rapporte la chronique de Metz, composée par le curé de S. Euchaire. *L'an 1437, fut fait le jeu de la passion de notre Seigneur, en la plaine de Veximel, & fut Dieu, un sire appelé seigneur Nicole Dom Neufchâtel, curé de S. Victor de Metz, lequel fut presque mort en croix, s'il ne fût été secouru, & convint qu'un autre prêtre fût mis en la croix.*

pour parfaire le personnage du crucifiement pour ce jour ; & lendemain , ledit curé de S. Victour parfit la résurrection , & fut très-hautement son personnage , & dura ledit jeu jusqu'à la nuit ; & autre prêtre qui s'appellait maître Jean de Nicey , qui était chapelain de Métrange , fut Judas , lequel fut presque mort en pendant , car le cœur lui faillit , & fut bien bâtivement dépendu & porte en voie ; & était la gueule d'enfer très-bien faite avec deux gros culs d'acier ; & elle ouvrait & clouait quand les diables y voulaient entrer & sortir.

Dans le même tems , des troupes ambulantes jouaient les mêmes farces en Provence ; mais les confreres de la passion s'établissaient à Paris dans des lieux fermés. On fait assez que ces confreres acheterent l'hôtel des ducs de Bourgogne , & y jouerent leurs pieuses extravagances.

Les Anglais copierent ces divertissemens grossiers & barbares. Les ténèbres de l'ignorance couvraient l'Europe : tout le monde cherchait le plaisir , & on ne pouvait en trouver d'honnêtes. On voit dans une édition de Shakespear , à la suite de *Richard III* , qu'ils jouaient des miracles en plein champ , sur des théâtres de gazon de cinquante pieds de diamètre. Le diable y paraissait tondant les foies de ses cochons ; & de là vint le proverbe anglais , *grand cri , & peu de laine*.

Dès le tems de Henri VII, il y eut un théâtre permanent établi à Londres, qui subsiste encore : il était très en vogue dans la jeunesse de Shakespear, puisque dans son éloge, on le loue d'avoir gardé les chevaux des curieux à la porte : il n'a donc point inventé l'art théâtral, il l'a cultivé avec de très-grands succès. C'est à vous, messieurs, qui connaissez *Polyeucte* & *Athalie*, à voir si c'est lui qui l'a perfectionné.

Le traducteur s'efforce d'immoler la France à l'Angleterre, dans un ouvrage qu'il dédie au roi de France, & pour lequel il a obtenu des souscriptions de notre reine & de nos princesses. Aucun de nos compatriotes, dont les pieces sont traduites & représentées chez les Anglais même, n'est cité dans sa préface de 130 pages. Le nom du grand Corneille ne s'y trouve pas une seule fois.

Si le traducteur est secretaire de la librairie de Paris, pourquoi n'écrit-il que pour une librairie étrangere? Pourquoi veut-il humilier sa patrie? Pourquoi dit-il que *de légers Aristarques de Paris ont pesé dans leur étroite balance le mérite de Shakespear, qu'il n'a jamais été ni traduit, ni connu en France; qu'ils savent cependant la somme exacte de ses beautés, & de ses défauts; que les oracles de ces petits juges effrontés des nations & des arts sont reçus sans examen, & parviennent,*

à force d'échos, à former une opinion ? Nous ne méritons pas, ce me semble, ce mépris que M. le traducteur nous prodigue. S'il s'obstine à décourager ainsi les talens naissans des jeunes gens qui voudraient travailler pour le théâtre français, c'est à vous, messieurs, de les soutenir dans cette pénible carrière. C'est sur-tout à ceux qui, parmi vous, ont fait l'étude la plus approfondie de cet art, à vouloir bien montrer la route qu'ils doivent suivre, & les écueils qu'ils doivent éviter.

Quel sera, par exemple, le meilleur modèle d'exposition dans une tragédie ? Sera-ce celle de *Bajazeth*, dont je rappelle ici quelques vers qui font dans la bouche de tous les gens de lettres, & dont le maréchal de Villars cita les derniers avec tant d'énergie, quand il alla commander les armées en Italie, à l'âge de quatre-vingts ans ?

Que faisaient cependant nos braves janissaires ?

Rendent-ils au sultan des hommages sincères ?

Dans le secret des cœurs, Osmïn, n'as-tu rien lu ?

Amurat jouit-il d'un pouvoir absolu ?

O S M I N.

Amurat est content, si nous le voulons croire,

Et semblait se promettre une heureuse victoire ;

Mais en vain par ce calme il croit les éblouir ;

Il affecte un repos dont il ne peut jouir.

C'est en vain que forçant ses soupçons ordinaires,

Il se rend accessible à tous les janissaires.

Ils regrettent le tems à leur grand cœur si doux,

Lorsqu'assurés de vaincre ils combattaient sous
vous.

A C O M A T.

Quoi, tu crois, cher Osmin, que ma gloire passée

Flatte encor leur valeur, & vit dans leur pensée?

Tu crois qu'ils me suivraient encore avec plaisir,

Et qu'ils reconnaîtraient la voix de leur visir? &c.

Cette exposition passe pour un chef-d'œuvre de l'esprit humain. Tout y est simple sans bassesse, & grand sans enflure; point de déclamation, rien d'inutile. Acomat développe tout son caractère en deux mots, sans vouloir se peindre. Le lecteur s'apperçoit à peine que les vers sont rimés, tant la diction est pure & facile: il voit d'un coup-d'œil la situation du ferrail & de l'empire: il entrevoit sans confusion les plus grands intérêts.

Aimeriez-vous mieux la première scène de *Romeo & Juliette*, l'un des chefs-d'œuvres de Shakespear, qui nous tombe en ce moment sous la main? La scène est dans une rue de Vérone, entre Grégoire & Samson, deux domestiques de Capulet.

SAMSON. Grégoire, sur ma parole, nous ne porterons pas de charbon.

GRÉGOIRE. Non, car nous ferions charbonniers. (*)

S. J'entends que quand nous serons en colere, nous dégainerons.

G. Eh oui, pendant que tu es en vie, dégainé ton cou du collier.

S. Je frappe vite quand je suis poussé.

G. Oui; mais tu n'es pas souvent poussé à frapper.

S. Un chien de la maison de Montaigu, l'ennemie de la maison de Capulet, notre maître, suffit pour m'émouvoir.

G. Se mouvoir, c'est remuer; & être vaillant, c'est être droit. (*Il y a ici une équivoque d'une obscénité grossière.*) Ainsi, si tu es ému, tu t'enfuiras.

S. Un chien de cette maison me fera tenir tout droit. Je prendrai le haut du pavé sur tous les hommes de la maison Montaigu, & sur toutes les filles.

G. Cela prouve que tu es un poltron de laquais; car le poltron, le faible se retire toujours à la muraille.

S. Cela est vrai: c'est pourquoi les filles étant les plus faibles, sont toujours poussées à la muraille. Ainsi, je pousserai les gens de

(*) Ce sont de nobles métaphores de la canaille.

Montaigu hors de la muraille, & les filles de
Montaigu à la muraille.

G. La querelle est entre nos maîtres, les
Capulet & les Montaigu, & entre nous &
leurs gens.

S. Oui, nous & nos maîtres, c'est la même
chose. Je me montrerai tyran comme eux.
Je serai cruel avec les filles; je leur couperai
la tête.

G. La tête des filles? (*)

S. Eh oui, les têtes des filles ou les puce-
lages. Tu prendras la chose dans le sens que
tu voudras, &c.

Le respect & l'honnêteté ne me permet-
tent pas d'aller plus loin. C'est là, messieurs,
le commencement d'une tragédie où deux
amans meurent de la mort la plus funeste. Il
y a plus d'une pièce de Shakespear où l'on
trouve plusieurs scènes dans ce goût. C'est à
vous à décider quelle méthode nous devons
suivre, ou celle de Shakespear, *le dieu de la
tragédie*, ou celle de Racine.

Je vous demande encore à vous, mes-
sieurs, & à l'académie de la Crusca, & à
toutes les sociétés littéraires de l'Europe, à
quelle exposition de tragédie il faudra donner

(*) Il faut savoir que *head* signifie tête, &
maid, pucelle. *Maiden head*, tête de fille, signi-
fie pucelage.

la préférence, ou du *Pompée* du grand Corneille, quoiqu'on lui ait reproché un peu d'enflure, ou au *roi Léar* de Shakespear, qui est si naïf ?

Vous lisez dans Corneille :

Le destin se déclare, & nous venons d'entendre
Ce qu'il a décidé du beau-pere & du gendre :
Quand les dieux étonnés semblaient se partager,
Pharsale a décidé ce qu'ils n'osaient juger.

.

Tel est le titre affreux dont le droit de l'épée,
Justifiant César, a condamné Pompée ;
Ce déplorable chef du parti le meilleur,
Que sa fortune lasse abandonne au malheur,
Devient un grand exemple, & laisse à la mémoire
Des changemens du fort une éclatante histoire.

Vous lisez dans l'exposition du *roi Léar* :

LE COMTE DE KENT.

N'est-ce pas là votre fils, mylord ?

LE COMTE DE GLOCESTRE.

Son éducation a été à ma charge. J'ai souvent rougi de le reconnaître ; mais à présent je suis plus hardi.

LE COMTE DE KENT.

Je ne puis vous concevoir.

G L O C E S T R E.

Oh ! la mere de ce jeune drôle pouvait concevoir très-bien, elle eut bientôt un ventre fort arrondi (*), & elle eut un enfant dans un berceau, avant d'avoir un mari dans son lit.

Trouvez-vous quelque faute à cela ? . . . Quoique ce coquin soit venu impudemment dans le monde avant qu'on l'envoyât chercher, sa mere n'en était pas moins jolie, & il y a eu du plaisir à le faire. Enfin, ce fils de p. . . doit être reconnu, &c.

Jugez maintenant, cours de l'Europe, académiciens de tous pays, hommes bien élevés, hommes de goût dans tous les états.

Je fais plus, j'ose demander justice à la reine de France, à nos princesses, aux filles de tant de héros, qui savent comment les héros doivent parler.

Un grand juge d'Ecosse, qui a fait imprimer des élémens de critique anglaise en trois volumes, dans lesquels on trouve des réflexions judicieuses & fines, a pourtant eu le malheur de comparer la premiere scene du monstre nommé *Hamlet* à la premiere scene

(*) Il y a dans l'original un mot plus cynique que celui de *ventre*.

du chef-d'œuvre de notre *Iphigénie* : il affirme que ces vers d'Arcas,

Avez-vous dans les airs entendu quelque bruit ?

Les vents nous auraient-ils exaucés cette nuit ?

~~Mais tout dort, & l'armée, & les vents, & Neptune,~~
ne valent pas cette réponse vraie & convenable du sentinelle dans *Hamlet* :

Je n'ai pas entendu une souris trotter.

Oui, monsieur, un soldat peut répondre ainsi dans un corps-de-garde, mais non pas sur le théâtre devant les premières personnes d'une nation, qui s'expriment noblement, & devant qui il faut s'exprimer de même.

Si vous demandez pourquoi ce vers, *Mais tout dort, & l'armée, & les vents, & Neptune*, est d'une beauté admirable, & pourquoi les vers suivans sont plus beaux encore, je vous dirai que c'est parce qu'ils expriment avec harmonie de grandes vérités qui sont le fondement de la pièce. Je vous dirai qu'il n'y a ni harmonie ni vérité intéressante dans ce quolibet d'un soldat, *je n'ai pas entendu une souris trotter*. Que ce soldat ait vu ou n'ait pas vu passer de souris, cet événement est très-inutile à la tragédie d'*Hamlet*; ce n'est qu'un discours de Gille, un proverbe bas, qui ne peut faire aucun effet. Il y a tou-

jours une raison pour laquelle toute beauté est beauté, & toute sottise est sottise.

Les mêmes réflexions que je fais ici devant vous, messieurs, ont été faites en Angleterre par plusieurs gens de lettres. Rimer même, le savant Rimer, dans un livre dédié au fameux comte de Dorset en 1593, sur l'excellence & la corruption de la tragédie, pousse la sévérité de sa critique, jusqu'à dire *qu'il n'y a point de singe en Afrique, point de babouin qui n'ait plus de goût que Shakespear.* Permettez-moi, messieurs, de prendre un milieu entre Rimer & le traducteur de Shakespear, & de ne regarder ce Shakespear, ni comme un dieu, ni comme un singe.

(*La suite au Journal prochain.*)

II. *Lettre aux éditeurs.*

MESSIEURS. J'ai vu avec plaisir la mention honorable que vous faites dans votre journal de septembre dernier, de mon essai sur les causes des disettes de bled. Vous n'êtes pas de mon avis sur ces causes, non plus que sur les moyens que j'indique pour en prévenir l'effet; mais cela ne me fait aucune peine. La contradiction est plutôt utile que nuisible à l'avancement des sciences, par les éclaircissements qu'elle occasionne. Je vais avoir l'honneur de vous donner ceux qu'ext-

gent vos observations , & répondre en même tems aux questions de votre payfan. Je tâcherai de le faire avec l'honnêteté que méritent la politesse de votre critique , & les éloges dont vous avez honoré précédemment quelques-uns de mes petits ouvrages d'agriculture.

Vous me demandez d'abord, messieurs, s'il est possible que le payfan supporte la dépense du transport de grains, que je propose. Je conviens que cela ferait difficile au payfan pauvre, & cette difficulté ne m'a point échappé; c'est ce qui m'a fait chercher d'autres moyens pour parvenir au même but, & je dis conséquemment à la page 65 & suivantes, que, si ce transport paraît trop difficile ou trop coûteux, on peut essayer, après un ou plusieurs hivers rigoureux, de semer des bleds vieux, crus dans une meilleure année, ou des bleds qui aient acquis plus d'activité au moyen de plusieurs semailles hâtives & consécutives, ou d'une seulement, si l'on ne peut pas faire mieux. Voilà pour le payfan pauvre; car pour le riche, dont vous parlez ensuite, on conviendra qu'en distribuant ces frais sur toutes les récoltes qu'il bonifierait par ce moyen, il y trouverait son compte, sur-tout dans des tems de cherté, si mon principe est vrai: en sorte que ce n'est qu'une avance que je lui demande. Au surplus, mes-

sieurs , réfléchissez , je vous prie , sur l'importance de l'objet que je me propose. Il s'agit de prévenir des disettes pareilles à celles qui ont causé tout récemment tant de maux , & que peut faire craindre , dans de certains cas , la dégénération des semences. Je crois avoir trouvé la cause de cette dégénération ; je crois avoir trouvé des moyens de la prévenir , ou du moins d'en diminuer l'effet : pouvais-je me dispenser de les publier ? Et si ces moyens sont trouvés bons , s'il n'est question que de la dépense , n'est-ce pas à ceux qui sont le plus intéressés à entretenir l'abondance de la denrée dans le pays , & qui sont le plus en état d'entreprendre quelque chose , de voir ce qu'il leur convient de faire dans des circonstances aussi intéressantes ?

Vous me demandez ensuite , messieurs , ce que je répondrai à un paysan qui me dira que le succès des récoltes ne dépend nullement dans ce pays du tems où l'on sème , tôt ou tard , mais principalement des froids qui surviennent , & des neiges qui tombent au printemps. Je répondrai sans hésiter à ce paysan , qu'il se trompe très-grossièrement , que ce qu'il dit là n'est appuyé sur aucun principe , sur aucune expérience , & que j'en ai de mon côté de trente-six ans consécutifs , qui démontrent de la manière la plus précise l'influence de la saison des semailles sur les ré-

coltes de grains. J'appuie cette assertion dans
 ma brochure, sur les meilleurs principes &
 sur un nombre d'observations & d'exemples
 que le payfan n'a sans doute pas lus. Je pour-
 rais même en ajouter de nouveaux, s'il était
 nécessaire. Il est vrai, & je le dis aussi dans
 mon essai, à la page 52 & suivantes, que d'au-
 tres causes peuvent avoir concouru à occa-
 sionner ou à augmenter les disettes en quel-
 ques endroits, comme les pluies qui tom-
 bent dans de certaines époques, à quoi j'a-
 jouterais volontiers les gelées ou les neiges
 du printems; mais je dis que ce sont là des
 accidens particuliers & locaux, & auxquels,
 par conséquent, on ne peut pas attribuer des
 disettes générales. Qu'il survienne, par exem-
 ple, une gelée ou une neige au mois d'avril,
 cet accident gâtera les bleds dans les endroits
 où ils seront alors en seve; mais il ne fera
 aucun mal à ceux qui seront encore dans
 leur engourdissement d'hiver, ni à ceux d'un
 climat plus chaud où il ne gèlera plus dans
 ce tems, & où, au lieu de neige, on aura de
 la pluie. Les pluies ne sont facheuses non
 plus que dans certaines circonstances, & ces
 circonstances ne se rencontrent pas dans le
 même tems en différens climats. L'hiver seul
 trouve nus les bleds de l'Europe presqu'en-
 tière à peu près dans le même état en même
 tems, & peut les faire périr, comme il fit en

1709, ou les faire dégénérer, comme je crois qu'il arriva dans les années que je cite. Et ceci servira aussi de réponse à ce que vous dites, messieurs, que rarement explique-t-on bien & rend-on pleinement raison d'un phénomène étendu, quand on veut se borner à une seule cause. Je crois que la condition essentiellement requise pour expliquer un phénomène étendu, c'est que la cause qu'on lui assigne ait la même étendue. C'est ainsi que Newton rend raison, par la seule gravitation, de tous les mouvemens des corps célestes. Je n'ai pas pu imaginer, peut-être par défaut de connaissance, de cause qui ait pu mieux remplir cette condition, que la rigueur de trois hivers consécutifs.

Vous attestez, messieurs, qu'il est des payfans à leur aise, qui depuis trois générations n'ont jamais pris des semences que dans leur propre terrain, & qui cependant ont de plus belles récoltes que les autres, parce qu'ils ont de bons attelages, parce qu'ils ont de bon fumier, &c.

Je conviens qu'avec ces secours on peut avoir de bonnes récoltes, année commune, & meilleures que les autres, c'est-à-dire, que ceux qui ne savent ou ne peuvent pas les employer; cela n'est point contesté, & ce n'est point là la question: & qu'avec ces bonnes récoltes un payfan laborieux & économe

peut se mettre en état de supporter les mauvaises & même s'enrichir, parce que le prix des denrées se proportionne toujours à la quantité qu'on en recueille communément dans chaque pays, en suivant la routine que tous suivent également; mais ces moyens sont-ils plus à la portée des laboureurs pauvres que ceux que j'indique? & sont-ils suffisans pour prévenir une disette causée par une intempérie extraordinaire? Une preuve qu'ils ne le sont pas, c'est l'excès des maux qu'ont causés ces dernières calamités dans plusieurs bons pays. Dans ceux du nord, la disette est allée presque jusqu'à la mortalité. Dans plusieurs provinces d'Allemagne, en Irlande, en Angleterre même, elle a fait des maux affreux; est-ce donc que dans tous ces pays on manque de bons attelages? n'y a-t-on point de bon fumier, &c.?

Après avoir dit que vos riches payfans ne renouvellent point leurs semences, vous ajoutez, messieurs, qu'ils ne sement jamais non plus au mois d'août. Je dis que par cette raison ils ne devraient pas parler de ces méthodes, puisqu'ils ne les connaissent point. Je ne dirai rien de plus sur ce sujet, je ne pourrais que répéter ce que j'en ai dit dans ma brochure; je prie seulement qu'on daigne la lire.

Je la termine par demander des expérien-

ces pour vérifier mes principes. Peut-être aurait-il convenu de mettre à cette épreuve les méthodes que je propose, avant que de décider de leur valeur.

J'espère, messieurs, que vous voudrez bien inférer cette lettre dans votre journal. Vous sentez qu'il est juste que ceux qui ont lu ou qui liront vos objections, en voient la solution; c'est dans cette confiance que je ne l'envoie pas moi-même chez l'imprimeur, comme quelqu'un me le conseillait: je trouve qu'il est plus convenable & plus conforme aux égards que je vous dois, messieurs, de commencer par vous l'adresser. Je serais fâché encore que vos réflexions empêchassent quelques cultivateurs d'ensemencer au mois d'août celles de leurs terres qui ne sont pas trop grasses, principalement les terres légères. Je suis certain que c'est un moyen d'y augmenter les récoltes de froment, de les garantir de divers accidens, & d'en perfectionner les semences. Avantage auquel on n'a point pensé jusqu'à présent. Cette attention, très-utile pour le seigle, servirait encore à en multiplier les récoltes, en le coupant au moins deux fois en verd, comme je le dis dans mon essai.

En attendant l'honneur d'un mot de réponse, j'ai celui d'être, &c. DE SAUSSURE,
ancien auditeur.

Geneve, le 25 octobre 1776.

III. *Lettre tirée du Journal de politique & de littérature.*

TOUT ce qui intéresse les lettres, monsieur, doit vous être cher, & réclame à ce titre une place dans votre journal, si utile à la littérature par les excellens principes de goût & la critique saine & honnête qui le distinguent. Quelques papiers publics ont annoncé depuis peu un fait honorable pour les lettres, & qui, par cette raison, ne faudrait être trop connu.

M. Hume, si célèbre par ses ouvrages, si estimable par son caractère, & si respectable par ses vertus, est mort le 25 août dernier à Edimbourg, après une longue & douloureuse maladie, qu'il a soufferte avec beaucoup de patience & de courage. Par son testament, daté du 4 janvier dernier, il laisse à M. d'Alembert un diamant de 200 livres sterling, comme une marque particulière de son estime pour les ouvrages & la personne de cet homme illustre. Ce legs est d'autant plus flatteur pour M. d'Alembert, qu'il n'avait guere avec M. Hume d'autres liaisons que celle qui naît des sentimens mutuels que deux philosophes occupés de cultiver en paix leur raison, doivent avoir l'un pour l'autre, même sans se voir & s'écrire. Il serait à souhaiter que dans toute l'Europe littéraire

les hommes éclairés & vertueux se laissent ainsi des témoignages publics d'estime & d'affection réciproques ; & l'Angleterre qui a produit les philosophes les plus illustres. était bien faite pour donner aux gens de lettres un exemple si digne d'être imité.

Ce même M. Hume, écrivant peu de jours avant sa mort à une personne de ses amies, lui annonçait sa fin prochaine avec la tranquillité la plus intéressante. On ne peut lire sans attendrissement dans sa lettre ces mots si simples & si touchans : *Si vous me faites réponse, ne m'écrivez rien qui ne puisse être lu par tout le monde ; car il y a apparence que votre lettre arrivera quand je ne serai plus.*

Permettez-moi, monsieur, de profiter de cette occasion pour vous apprendre un autre fait, auquel les gens de lettres ne prendront pas moins d'intérêt. Quelques mois avant la mort de M. Hume, M. d'Alembert avait perdu une amie dont la société & l'amitié avaient fait long-tems la douceur de sa vie. Tous ceux qui ont partagé ce bonheur avec lui, ne cesseront jamais de pleurer cette perte, parce qu'ils ne cesseront de sentir qu'ils ne peuvent la remplacer. Il a reçu de S. M. le roi de Prusse, dans cette circonstance, deux lettres pleines de sensibilité, de raison & d'intérêt ; mais remarquables sur-tout par un ton de simplicité & d'égalité, qui ne laisse apperçè-

voir que l'ami , pour ne montrer jamais le monarque.

Je ne puis me refuser au plaisir d'en transcrire ici les traits les plus touchans. " Je compatiss à votre malheur , dit le prince au philosophe dans une lettre du 9 juillet ; les plaies du cœur sont les plus sensibles de toutes ; & malgré les belles maximes des philosophes , il n'y a que le tems qui les guériss. L'homme est un animal plus sensible que raisonnable ; je n'ai que trop éprouvé , pour mon malheur , ce qu'on souffre de telles pertes. . . . Notre raison est trop faible pour vaincre la douleur d'une blessure mortelle. Il faut donner quelque chose à la nature , & se dire sur-tout qu'à votre âge comme au mien , on doit se consoler plus tôt , parce que nous ne tarderons guere de nous rejoindre aux objets de nos regrets. . . J'accepte avec plaisir l'espérance que vous me donnez de venir passer avec moi quelques mois de l'année prochaine. Nous philosopherons ensemble sur le néant de la vie , sur la folie des hommes , sur la vanité du stoïcisme , & sur le peu que nous sommes. Faites , je vous prie , en attendant , tout ce dont vous serez capable pour que votre douleur n'altère point votre santé. Je m'y intéresse trop pour en supporter la perte avec indifférence. FÉDERIC. „

Dans

Dans une seconde lettre du 7 septembre, le monarque ajoute :

“ Je vois par votre dernière lettre que votre cœur est toujours sensible, & je ne vous condamne pas. . . Notre raison doit nous servir à modérer tout ce qu'il y a d'excès en nous, mais non pas à détruire l'homme dans l'homme. Regrettez donc votre perte, mon cher d'Alembert, j'ajoute même que celles de l'amitié sont irréparables, & qu'on doit vous juger digne d'avoir de vrais amis, parce que vous savez aimer. Mais comme il est au-dessus de l'homme de changer le passé, vous devez songer à vous conserver pour les amis qui vous restent, afin de ne pas leur causer le chagrin mortel que vous venez de sentir. J'ai eu des amis & des amies. J'en ai perdu cinq ou six, j'ai pensé en mourir de douleur. Le hasard a voulu que j'aie fait ces pertes pendant les guerres, où je me suis trouvé engagé & obligé de faire continuellement des dispositions différentes. Ces distractions indispensables m'ont peut-être empêché de succomber à ma douleur. Je voudrais qu'on vous proposât quelque problème bien difficile à résoudre, afin que cette application vous forçât de penser à autre chose; il n'y a en vérité de remède que celui-là, & le tems. Nous sommes comme les rivières qui con-

servent leur nom, mais dont les eaux changent toujours. Quand une partie des molécules qui nous ont composés est remplacée par d'autres, le souvenir des objets qui nous ont fait du plaisir ou de la douleur, s'affaiblit, parce que réellement nous ne sommes plus les mêmes, & que le tems nous renouvelle sans cesse. C'est une ressource pour les malheureux, & dont ceux qui pensent doivent faire usage. Je m'étais réjoui pour moi-même de l'espérance que vous me donnez de vous voir. A présent je m'en réjouis encore pour vous. . . Je ferai tout ce qui fera en moi pour écarter de vous des objets tristes & fâcheux, & je ressentirai autant de joie de vous tranquilliser, que si j'avais gagné une bataille; non que je me croie un grand philosophe, mais parce que j'ai une malheureuse expérience de la situation où vous vous trouvez, & que je me crois par là plus propre qu'un autre à adoucir votre peine. Venez donc, mon cher d'Alembert; soyez sûr d'être très-bien reçu, & de trouver non pas des remèdes entiers à vos maux, mais des lénitifs & des calmans. FÉDERIC.,,

Il me semble, monsieur, que, sans cette signature, on aurait peine à croire que ces deux lettres fussent d'un souverain. Puissent le génie & la vertu, pour l'honneur du trône, en recevoir souvent de semblables! Cepen-

dant M. d'Alembert n'aurait jamais consenti que je vous fise part de ces deux lettres, si je ne lui avais fait sentir que c'était un moyen de témoigner sa reconnaissance au roi de Prusse, & de faire connaître combien ce prince, si célèbre par ses ouvrages, & si grand par ses victoires, fait être aimable dans la simplicité de la vie & dans l'épanchement de l'amitié.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le marquis de C***.

IV. *Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Extrait de l'allemand. Suite.*

L E T T R E X X.

Sophie à madame E.

J'ALLAIS m'adresser à une marchande d'herbes, qui était assise près de moi, lorsqu'un jeune homme bien mis, m'abordant d'un air gracieux, me dit très-poliment qu'il connaissait la demeure de la dame que je cherchais. *Si cela est*, répondis-je à l'instant, *vous m'obligerez beaucoup si vous voulez m'y conduire.* Il commençait à faire obscur; je lui donnai le bras, & nous marchâmes fort vite parmi la foule. Mon guide me fit traverser une grande rue, dans laquelle je souhaitais fort de rencontrer la maison; mais je

fus trompée dans mon espérance. Nous nous trouvâmes bientôt entre des granges, dans un quartier qui me parut très-peu fréquenté. Un homme qui nous avait suivis à quelque distance, & vers lequel mon conducteur s'était retourné plus d'une fois d'un air chagrin, s'approcha de moi dans cet endroit, & me demanda si j'avais chargé quelqu'un de prendre soin de mon coffre. Jugez de ma surprise à cette question. Je l'avais tout bonnement confié au public. *Voulez-vous m'attendre un instant*, dit mon cavalier? *Je me charge avec plaisir de le faire apporter.* A l'instant il me quitta.

L'étranger me dit alors, que la perte de mes effets était le moindre mal que j'eusse à redouter; car je m'étais remise entre les mains d'un archi-fripon; que pour lui, il avait pris ce prétexte, uniquement pour me débarrasser de ce drôle, qui sûrement ne reviendrait point, charmé d'avoir pu se tirer d'affaire si honnêtement. Cet honnête homme ajouta que j'étais actuellement dans un quartier où je ne pouvais m'arrêter plus long-tems avec décence... En un mot, j'étais dans le plus infame quartier de la ville.

Quelque effrayans que soient tous ces détails, il les disait froidement, & cependant d'un ton qui m'inspirait la confiance. Je le priai de me dire où demeurait madame...

J'eus beau chercher le nom ; l'angoisse me l'avait fait oublier. Dans toute l'enceinte de ma mémoire , il n'y eut aucun tiroir où je pusse le trouver. *Madam , madam*, dit-il plaisamment , en contrefaisant la maniere dont je prononçais ce mot. *A peine êtes-vous délivrée de ce beau monsieur , & vous pensez déjà à cette madame... Il me semble que vous auriez bien pu me dire un mot de remerciement.*

Je vous ai des obligations infinies. . .

Bon ! bon ! Et le reste . . . Je voulais seulement savoir si j'ai bien fait. Comment s'appelle maintenant cette madame ?

Oh , encore une affaire ! interrompis-je. Ce drôle n'ira-t-il point voler mon coffre ?

Je suis bien étonné que vous y pensiez. C'est le moindre souci des jeunes filles , de songer à de pareils objets. Il faut qu'il renferme de belles coiffures , ou des billets doux. Mais soyez sans inquiétude , mon petit ange , ajouta-t-il en me pinçant la joue , j'ai remis tous vos ajustemens au directeur du bureau. Il s'agit maintenant de savoir où vous irez coucher. Je veux d'abord vous faire voir ma maison ; aujourd'hui elle est ici , & demain à vingt milles de là.

En parlant ainsi , il me conduisait au bord de la riviere , où était à l'ancre un vaisseau qui lui appartenait. *Ce logis vous conviendrait-il ?*

Oh, monsieur, vous vous moquez de moi.

Eh bien, n'en parlons plus. Il est bon que vous ayez pris cette leçon, pour avoir couru si imprudemment avec ce drôle. Un peu d'or sur son habit, n'est-ce pas? Mes boutons d'argent valent mieux; au moins sont-ils payés. Il est bon que vous le sachiez: quand je vois un joli monsieur bien frisé, avec de l'or sur sa veste, je crois toujours l'entendre lire: Je paierai contre cette seule lettre de change... J'ai donc raison de dire que mon habit vaut mieux que le sien; & j'ai bien aussi quelques piéces d'or dans ma poche. Cependant vous ne m'auriez pas donné ce joli bras avec le même empressement que vous l'avez donné à l'autre. Vous n'auriez pris pour quelque honnête boucher; n'est-ce pas?

Les matelôts qui nous entouraient, écoutaient tout ce dialogue.

C'est madame Debeau que s'appelle cette dame, dis-je tout-à-coup, lorsque le nom me revint.

Peste! madame Debeau! Hé, dis-moi donc, Cornélis, petit coquin, où demeure-t-elle?

A cette question, parut un mouffe crasseux autant que mouffe l'ait jamais été. Ce jeune garçon, qui semblait venir en droiture des grandes Indes, nous déclara une chose fort probable, c'est qu'il ne savait où chercher cette dame.

Eh bien, je vous ferai conduire chez madame Vanberg. Elle est ma sœur. Son nom n'est pas aussi francisé que celui de madame Duveau; mais c'est une femme comme David. Elle vous donnera une chambre, & demain vous pourrez voir. Cornélis, conduis cette femme; dis que je viendrai bientôt; entends-tu?

Que pouvais-je faire? Je me mis en chemin. Le mouffe marchait devant moi en sifflant. Le patron, qui sans doute avait pris un chemin plus court, ne tarda pas à se trouver à côté de moi. Il me saisit par le bras, me fit un signe, & appliqua un soufflet au garçon. *Voilà un bouchon pour ton sifflet, lourdant, faut-il se conduire ainsi en présence d'une dame?*

Bon, pensai-je, voilà la femme de tantôt métamorphosée en dame.

Nous étions prêts à entrer dans la maison de sa sœur, lorsque nous vîmes sortir d'une rue de traverse le même homme qui s'était fait mon conducteur; mais sur-le-champ il nous tourna le dos.

Ici, s'écria mon marin, ici, pst, hola! monsieur du Plumet, où loge madame Duveau? Ne remarquez-vous point encore quelque jolie fille? L'eau vous vient peut-être à la bouche? Avez-vous parlé au maître des postes?

Le drôle se retournant vint à nous d'un air moitié fâché & moitié craintif.

Ab, lui dit le patron en me montrant, *n'est-il pas vrai, mon gentilhomme, que c'était là un morceau de roi ?*

Insolent, dit l'inconnu en levant le bâton.

Mon enfant, mon enfant, dit le marin d'un air sérieux & en regardant de travers. . . L'inconnu disparut. . . Je lui pardonne tout ; mais je ne lui passe pas de faire un usage si criminel de la figure prévenante qu'il a reçue de la nature. J'avoue que c'est toujours avec peine que je vois des réfutations vivantes de ce principe : *Le visage est le miroir de l'ame*. . . Mais, taisons-nous ! J'oubliais qu'on me croit par-ci par-là tant soit peu orgueilleuse, quoiqu'il soit bien sûr que je ne la suis pas.

Nous entrâmes dans une belle maison. . . Vous pouvez imaginer quelle figure je faisais là. Le capitaine me conduisit dans l'appartement de sa sœur, qu'il appella dans une autre pièce, à mesure que j'entrais dans celle-là ; en sorte que je me trouvai plantée entre les deux filles de madame Vanberg & une couturière. Nouvelle confusion ! J'étais trop inconnue pour pouvoir parler de la pluie & du beau tems ; & puis, dans le trouble où j'étais, je n'avais pas observé le tems. Julie, la plus jeune des deux sœurs, le vrai modèle de la beauté, me demanda d'un ton

familier, si je voulais peut-être faire un voyage par mer avec son oncle. Il me fut impossible de répondre autre chose qu'un *non* tout sec. Ma bonne fortune ramena la mere auprès de nous ; elle me parla avec tant de bonté, qu'on aurait cru que mon aventure me faisait honneur. Elle raconta mon accident à ses filles avec tant de délicatesse, que je pus compter de ne me plus trouver embarrassée de toute la soirée. On me montra une chambre à coucher que je devais partager avec les deux demoiselles ; on m'obligea à prendre un habillement plus commode. Il est certain qu'on estime un procédé délicat, sur-tout lorsqu'on a quelque faute à se reprocher. Madame Vanberg me plaignit. Pour l'ordinaire, la compassion de ceux que la fortune favorise, a quelque chose qui blesse ; & il doit l'avoir, d'après leur façon de penser. . . Mais dans cette occasion, la part qu'on prit à mon infortune, était pour moi d'un prix infini. Pourquoi n'étudie-t-on pas l'art si aimable de plaindre les malheureux, sans les blesser ? D'ailleurs, je crois que la compassion est mise adroitement à la place des secours réels. C'est comme si, au milieu d'une forte ondée, on se mettait à la fenêtre pour crier aux passans : *mes amis, il pleut* ; au lieu de leur ouvrir la porte pour les mettre à couvert.

Nous avions presque fait connaissance, on avait servi le thé, lorsque l'oncle entra. *Madame Duveau* était son nom, n'est-ce pas? . . . Il me ferait impossible de vous peindre la singularité de ce caractère. Je pense qu'il me trouva mieux que je n'étais dans mes habits de voyage, & mon linge chiffonné. . . *He bien, oui, le freluquet n'était pas si sot. Julie, hem? demain, tu songeras à la toilette, quoi?* L'aimable fille me regarda en souriant d'un air d'approbation. *Bon, bon, tu es aussi une belle enfant, formée de la main de Dieu; mais un goulden n'est pas un écu. . .* En se tournant vers moi. . . *Ne prenez pas cet air fier, mademoiselle, un goujon est aussi un poisson. . .* Il est certain que je n'avais pas l'air fier. A côté de Julie, cela aurait été bien déplacé.

Je passai une grande partie de la nuit à babiller avec Julie; car Hortencé, belle comme sa sœur, mais d'une mine équivoque, s'endormit bientôt. Je ne pus pas dormir. Quelque chose de sombre au plus profond de mon âme. . . Mais je ne veux pas finir ma lettre, comme je l'ai commencée. Ne vous inquiétez pas. Tout ce que j'ai souffert en route, pourrait bien me rendre malade; mais ce que je sens, n'est pas maladie. Je me trouve si bien, que je suis tout-à-fait contente des glaces de Königsberg. Ainsi ce qui

m'attriste n'est que. . . pourquoi tant de peine à trouver le mot propre! . . . n'est qu'un je ne sais quoi.

Portez-vous bien, ma chere maman. Vous êtes tendrement chérie de votre *Sophie*.

P. S. Mon frere fera ici de demain en huit,

Je tremble en examinant mon ame! Pourrais-je oublier tous les dangers que j'ai courus? Où m'aurait conduit ce scélérat, si le digne capitaine ne m'avait pas délivrée de ses mains? Sans protection, sans expérience, dans un pays inconnu, dans un quartier abominable! Je frémis en y pensant. Et cependant je n'y avais point pensé jusqu'à ce que Julie me fit quelques questions. . . *Mon oncle*, dit-elle après avoir entendu mon récit, *est destiné à être l'instrument du secours de Dieu...*

A ces mots, mon cœur fut vivement touché. J'eus occasion d'en dire quelque chose à mon généreux protecteur. *Ne parlez pas de cela*, dit-il; *on ne peut rien dire sur un pareil sujet.*

J'en ai remercié le Seigneur. Sans doute que vous en avez fait de même. Cependant je n'ai pas morigné ce drôle là, & j'en suis fâché; il peut tenter quelqu'autre expédition pareille.

J'ai voulu l'envisager un peu de près; mais il y a tant d'animaux de cette espece, qu'on ne saurait les distinguer l'un de l'autre. Je ne hais pas les étudiants; mais il ne faut pas tant de magnificence: les volumes en parchemin

qui sont les instrumens de leur métier , ne vont pas avec une jaquette de soie (). Cependant que n'importe ? Quand ils ont jeté leur gourme , ils sont souvent de fort honnêtes gens. . . Mais pour celui-ci , il est possible qu'il ait déjà le cœur gâté.*

Cet homme , ma chere maman , a un ton qui lui est propre ; mais il est comme tous deyraient être. Ne vous représentez pas en lui un enfant de la nature. Au premier coup-d'œil il paraît tout à son avantage ; il est mis très-proprement ; ses manieres sont agréables ; il est beau comme la fanté. Je sens que j'aime mieux lui devoir ma délivrance qu'à tout autre.

L E T T R E X X I.

*M. *** à Sophie.*

Varsovie , mardi 19 mai.

MA chere sœur. J'aurai infailliblement le plaisir de vous embrasser à Königsberg le 2 du mois prochain ; & je vous prie de vous loger , en m'attendant , chez madame Muller. Votre lettre , ma chere sœur , exprime toute la tendresse que je pouvais attendre d'un cœur.

(*) L'université fondée à Königsberg y attire une foule d'étudiens , dont plusieurs ont des mœurs assez peu régulières.

comme le vôtre. Jugez si je suis impatient d'être auprès de vous.

Pourquoi vous plaignez-vous du major? (*) *Il parle librement.* Eh quoi, êtes-vous si novice dans le monde, que vous ignoriez que c'est aujourd'hui le bon ton? Il est agréable d'amener par un mot une aimable rougeur sur les joues d'une jolie personne. C'est par l'effet de semblables discours que nous jugeons de sa vertu. Vous faites dans ce cas comme si cela vous sâchait. Ainsi la sensitive, que vous aurez sans doute vue dans le jardin de quelque curieux, se referre quand on la touche pour en éprouver la vertu; mais bientôt elle se relève. Dites-moi en conscience, ne riez-vous pas en secret, lorsque vous nous avez montré un visage sévère? Votre comparaison d'un homme qui n'arrête pas de pareils propos, avec un homme qui tient la chandelle à un voleur de nuit, paraîtrait bien étrange si vous le disiez publiquement. Quoiqu'il en soit, je vous conseille en pareille occasion de paraître fort indifférente: car il n'importe pas que tout le monde sâche si vous êtes vertueuse ou non.

Quant à l'offre que vous me faites de votre fortune, nous nous en entretiendrons de

(*) Il paraît que cette lettre répond à une autre qui n'a pas été traduite.

bouche , auffi bien que de ce que vous me dites fur la religion. En attendant je puis vous dire que je crains Dieu , & que je l'adore parce que je fens fon existence. Pour ce qui eft du refte , perfonne ne peut me répondre de la vérité. S'il y a des anges , ils me feront plaifir de vous protéger. Vous me parlez de l'Ecriture ; il y aurait beaucoup à dire fur ce fujet.

J'aurais pu vous cacher mes principes ; mais puisque dans ma premiere lettre je laiffai échapper l'exprefion qui vous parut fi étrange , j'ai mieux aimé vous découvrir ma façon de penfer , afin que vous puiſſiez y réfléchir , & fi vous en avez une meilleure , m'en faire part. En attendant l'heureux infant de vous revoir , je fuis

Votre affectionné frere

Louis ***.

L E T T R E X X I I.

Sophie à madame E.

Königsberg , jeudi 28 mai.

Vous attendez fans doute la fuite de mon journal. Je me fais des reproches d'avoir paſſé deux jours fans obéir à l'ordre que vous me donnâtes en partant , d'écrire tous les jours quelque choſe.

Mon eſprit eft dans une affiette plus tranquille. Il eft vrai qu'une lettre de mon

frere me donne de l'inquiétude ; mais on ne peut pas être sans aucune peine ; quand on n'en a point de réelles , on s'en fait d'imaginaires. C'était mon cas , lorsque j'écrivais ma dernière lettre. Je ne puis plus vous déguiser que je me repentais de la maniere dont j'ai quitté M. Rare. Je me reprochais ma précipitation ; j'étais fâchée de n'avoir pas ouvert sa lettre, Il me semblaît que je ne savais de quoi l'accuser. A la fin j'ai été si lassée de cette insupportable agitation , que j'ai défendu à mon cœur d'examiner si j'avais bien ou mal fait. Fuir la passion , c'est le seul moyen de la vaincre.

J'en étais à la première nuit que j'ai passée ici. Madame Vanberg , établie depuis un an dans cette ville , avait vécu jusques-là à Hambourg : c'est une veuve très-riche & fort considérée. Dès le matin , en prenant le thé , elle me déclara qu'il ne fallait pas penser à quitter sa maison. Comme je lui avais dit que je dois partir la semaine prochaine , elle ajouta qu'elle irait à sa campagne vers la fin de cette même semaine. Je lui répétais encore mes remerciemens , lorsque son frere entra.

Eh bien , qui êtes-vous donc , mon autre Julie ?

Ma réponse lui causa une joie extraordinaire. *Comment , la fille d'un capitaine de*

vaisseau Anglais ? Et il fallait que ce fût un marin qui en fît la rencontre ? Eh bien, ne voulez-vous pas rester à l'avenir dans cet état ?

Hé, hé, mon frere, dit la dame en l'interrompant. S'il n'était pas connu de tout le public que vous avez renoncé au mariage, cette question signifierait beaucoup de choses.

Moi, ai-je donc passé quarante ans ? Quoi, savais-je que je rencontrerais un jour la fille d'un capitaine Anglais, plaît-il ? Mais vous, enfans (à ses nieces), vous seriez bien courroucées si je ne mariais ? Et cependant, si je ne retourne pas incessamment à bord, je ne réponds de rien. Hortense ne dit mot ; mais Julie assura avec une aimable vivacité, qu'elle était bien fâchée de voir qu'il avait d'elle une si mauvaise opinion. . . Vous sentez par-là que c'est un oncle fort riche.

Ainsi, si toutes les cordes rompent, j'ai trouvé un adorateur.

Il m'en coûtera beaucoup de me séparer de Julie. Elle a quelque chagrin caché que je voudrais partager avec elle. Sa sœur n'est pas obligeante avec elle ; peut-être est-ce là ce qui l'afflige ; car j'ai observé qu'elle aime tendrement sa sœur. Il est bien amer sans doute d'aimer & de desirer en vain quelque retour. L'indifférence de M. Rare m'était fort sensible,

sible, lorsque je n'aurais *peut-être* (*) pas pu approuver son amour. . . Il se peut qu'Hortense n'a pas même de l'indifférence pour cette aimable fille. Que deux sœurs bien élevées puissent être sans tendresse l'une pour l'autre, c'est ce qui ne me paraît vrai qu'autant que j'en vois la preuve dans cette famille.

A midi, nous fûmes invitées à dîner pour le lendemain; moi-même je fus comprise dans l'invitation, & madame Vanberg accepta pour tout le monde. Comme on parlait de cette visite, Julie demanda : *me sera-t-il permis de vous accompagner demain ?* Je fus étonnée de la question, & plus encore de la réponse. *Tu fais, ma chère enfant, quelle est ma condition : sois gaie comme autrefois, il me sera impossible de te refuser quelque chose ; mais cet air sombre, cette tristesse est un pur caprice.* Julie ne repliqua pas ; mais le refus de sa mère la blessa vivement, d'autant plus que sa sœur ne put pas déguiser une joie très-indécente. Je veux m'efforcer de rétablir la bonne harmonie entre ces deux sœurs ; car je souffre de voir deux personnes qui ne s'aiment pas, plus qu'elles en souffrent elles-mêmes. Je priai madame Van-

(*) Ce mot avait été effacé dans l'original, remis au-dessus de la ligne, & enfin effacé de nouveau.

berg de me laisser à la maison pour tenir compagnie à Julie. Elle me refusa, sous prétexte qu'il est utile de profiter de toutes les occasions de connaître le monde ; & là-dessus elle m'assura que je verrais une femme fort singulière. Lorsque nous fûmes seules, elle ajouta que je remarquerais sans peine que sa fille avait été affectée de son refus ; mais que c'était là ce que méritait son caprice. Cependant, repartis-je confidemment, je n'ai vu de mes jours un caractère plus doux. . . *Oh*, interrompit-elle, *le cœur de Julie n'a qu'un mauvais côté, que vous ne connaissez pas encore.*

Je crois qu'il y aura de quoi étudier. Ce cœur qui bat si doucement dans un sein si paisible, qui se montre dans les yeux les plus purs & les plus doux, ce cœur aurait un mauvais côté ? *Oh !* si cela est, le mien qui souvent se soulève si violemment dans ma poitrine agitée, qui rend, même malgré moi, mes regards sombres & farouches, mon cœur a mille mauvais côtés.

Julie me remercia tendrement de l'offre que j'avais faite de rester auprès d'elle. *Le refus de ma mère me sera utile, me dit-elle ; plus je sens qu'elle est mécontente de moi, & plus je tâcherai d'éviter ce qui peut lui déplaire ; quoique ce qu'elle appelle un caprice, ne soit pas en mon pouvoir. Je n'ai demandé*

à être de la partie que pour confirmer l'idée où j'étais qu'elle ne me croyait plus capricieuse. J'ai été trompée dans mon espoir. Peut-être ne dépendra-t-il jamais de moi de la voir s'accomplir.

J'étais vivement touchée. Puis-je en savoir davantage, ma chère Julie ?

Elle posa le bout de son doigt sur ma bouche & sur la sienne, & s'éloigna en soupirant.

Hortense survint. Je ne sais comment ma sœur ne devinait pas qu'il ne lui serait pas permis d'aller dans cette maison.

On s'attendait peut-être à quelque question de ma part ; mais je respecte le secret des malheureux.

Ce qu'il y a de mieux, c'est que cet incident ne changea rien à la manière d'agir de la mère ni de la fille. Mais la tristesse de celle-ci est trop douce & trop timide pour qu'elle puisse être un caprice. Si ç'en est un, il faut que le mécontentement d'une mère si tendre lui cause un sentiment bien douloureux. Elle me montrait, il y a quelques heures, un canari qu'elle aime beaucoup. *Ce petit animal a la tendresse que ma mère rejette ; car il n'est capable d'aucun soupçon. . . . Et celui-ci,* ajouta-t-elle en me montrant son chat favori, *possède l'amitié que je voudrais donner à ma sœur. Voyez, je lui ai coupé les griffes.*

(La suite au Journal prochain.)

V. *Vers de M. DE VOLTAIRE à une dame de
Geneve qui venait de chanter à table.*

QUE j'ai goûté le plaisir de l'entendre !
 Que j'ai senti le danger de la voir !
 Dans tous ses traits l'amour mit son pouvoir ,
 Même on m'a dit qu'il lui fit un cœur tendre.
 Je suis venu trop tard pour y prétendre ,
 Mais assez tôt pour l'aimer sans espoir.

VI. *Le matelot de Gayette. Conte imité du
Pogge. Par M. . . de Toulouse.*

N'A pas long-tems , près de Naples vivait
 Un matelot , ayant femme jolie ;
 Femme jolie , autre chose il n'avait ,
 Elle , & plus rien ne possédait
 Qui fût à lui dans cette vie.
 Eh , que faut-il de plus ? me diront bien des gens,
 Avoir moitié charmante ou bien des diamans ,
 Des mines d'or , c'est même chose ;
 Demandez-le à certains maris ,
 De Rome , de Pékin , & sur-tout de Paris ;
 S'ils vous disent que non , croyez que c'est pour
 cause.

Moi , je vous dis , veuillez-m'en croire ou non ,
 Que Mathéo (c'est là le nom
 Du marinier) n'avait plus rien en somme
 Qu'un vieux réduit couvert de chaume ,
 Tel qu'on nous peint celui de Philémon.
 Quant au-dedans n'y gênait la chevance ;
 Deux escabeaux , un lit non pas mollet
 Y faisaient tous les frais de sa magnificence.
 Du pain , non pas toujours , mais bien quand
 Dieu voulait :

Tant que lassé de cette triste vie ,
 Un beau jour Mathéo prit congé de sa mie ,
 Et s'embarqua pour ne fais quel pays.
 Ce ne fut sans regret , à ce que dit l'histoire :
 Il en pleura maintes & maintes nuits.
 Autant en fit sa femme. Autant ! ne puis le croire :
 Et quand ferait , suspectez des douleurs
 Que pour maris absens savent feindro les dames.
 Elles jettent des cris , répandent force pleurs ;
 Lors vous voudriez rassurer leurs ames.
 Pauvres maris ! laissez , un autre arrivera ,
 Qui mieux que vous y pourvoira.
 Souvenez-vous du cas du chevalier Joconde ,
 Du cas de tel , & de tel autre , enfin
 J'en citerais jusqu'à demain ;

Mathéo vous suffit. A peine est-il sur l'onde,
 Qu'un sien voffin, plein de compassion,
 Pour la belle éplorée accourt, s'empresse, vole,
 Et fait si bien qu'il la console.

Restait encore un peu d'affliction,
 Un tant soit peu : le seigneur du village
 Sut l'en guérir, aidé du pasteur, homme sage.

Bref, il ne fut jusqu'au tabellion,
 De qui la pauvre créature
 Ne reçût maint sujet de consolation.

Voici le beau de l'aventure.

Cinq ans après, Mathéo de retour
 Dans son natal séjour,
 Y cherche son réduit, ne peut le reconnaître.
 Il était là, se dit-il à part soi.

Là ! mais comment . . . ce ne peut être.
 Ce que je vois, c'est le palais d'un roi.
 Ou bien jé rêve sur ma foi,
 Ou j'ai perdu la souvenance.

Le pauvre haire en même tems s'avance ;
 Mais lorsqu'il voit les gens & la rumeur :
 Oh ! c'est ici, dit-il, que loge monseigneur.

Il s'enquiert, & tous de lui dire
 Que c'est l'hôtel de la signore Elmire,
 Femme jadis du défunt Mathéo.

Eh ! par saint Jean , elle l'est bien encore ,
 Dit le mari , qui craint un *qui-pro-quo*.
 Bien le lui prouverai , si la belle l'ignore.
 A ces mots il entre au logis,
 A chaque pas qu'il fait il demeure surpris :
 Tout ce qu'il voit l'ébahît & l'enchanter.
 A la maltresse enfin on le présente :
 Elle était lors couchée en un large sofa ,
 Et sans bouger , eh ! quoi donc , vous voilà ,
 Cher Mathéo , que j'en suis aise !
 Ça , venez donc que l'on vous baise :
 Certes , je ne croyais de long-tems vous revoir.
 Aucuns disaient qu'étiez défant en Chine ,
 Dont je voulus mourir de désespoir.
 Oui , mourir ; mais enfin déplorable héroïne ,
 Forcé me fut de laisser ce parti ,
 Et d'habiter ce monde ci ,
 Cômme voyez. Mathéo dans son ame
 Roulait mille & mille pènsers ,
 Mot ne sonnait ; l'embonpoint de madame
 Ses beaux habits & ses bijoux divers ,
 Ne lui semblaient d'une qui se croit veuve.
 D'où vient , dit-il enfin , cette tenture neuve ,
 Ces beaux miroirs & ces crystaux ?
 Ce ne provient pour sûr de vos deniers detaux :

Bien est-il vrai, répond Elmire,
 Il vous en faut rendre grace au seigneur,
 Je l'ai prié de si bon cœur,
 Qu'enfin touché de mon martyre,
 Il m'a donné tous les biens que voici.
 Notre réduit par lui s'est agrandi;
 Et ce palais, que voyez à sa place,
 N'est que l'ouvrage de sa grace.
 Béni soit-il, s'écria le mari,
 Il ne fut onc bonté pareille.
 Il admirait encor cette merveille,
 Quand trois petits garçons dispos & bien tenus,
 Tout en sautant viennent baiser leur mere:
 Ils regardent surpris, la figure étrangere
 De Mathéo, qui lui-même confus,
 Perd contenance & ne fait plus que faire.
 Femme, dit-il, & ces nouveaux venus
 Qui sont-ils donc? Lors la bonne commere,
 Ce sont vos fils; eh, quoi, ne le voyez?
 Leurs traits disent assez que vous êtes leur pere.
 Jour & nuit me plaignais, comme bien le savez,
 Toujours pleurais de vous voir sans lignée.
 Ma doléance en haut fut écoutée;
 Le ciel soudain vous donna cet enfant;
 Le second vint incontinent;

Neuf mois après vis naitre le troisieme,
Et peut-être bientôt paraîtra le quatrieme,

Car il ne faut désespérer

De la Providence suprême.

Lors Mathéo tout en feu de jurer

Et de crier d'une étrange maniere.

Avec moi, lui dit-il, tu n'étais coutumiere

De tant prier; partant tout ce bonheur

Ne nous venait, & c'était le meilleur.

Ce sermon & tel autre il fut faire à sa femme;

Mais son courroux plus loin ne s'étendit.

Moi, dira l'un, j'eusse tué la dame;

Soit. Prudemment Mathéo ne le fit;

Trop bien fut-il s'armer de patience.

Maris, si vous trouvez en semblable occurrence,

Mon avis est qu'en fassiez tout autant.

Du cas de Mathéo Dieu vous gard cependant!

VII. *Prix proposé par la société royale d'agriculture de Lyon.*

LA société royale d'agriculture de Lyon avait proposé pour prix de cette année cette question: *Serait-il avantageux pour les villes principales des provinces d'y supprimer les communautés & jurandes des boulangers?*

Et dans le cas de l'affirmative, quels seraient les meilleurs moyens de suppléer à la fourniture que les boulangers sont obligés de faire ? Le prix a été décerné à M. Aulas, ancien conseiller en la cour des monnaies de la même ville, sur 40 concurrens, dont plus de 30 ont adopté le système de la suppression des communautés des boulangers. — La même société destine le prix de l'année prochaine au mémoire où l'on trouvera la meilleure description des avantages qui résulteraient de la confection ou réparation des chemins de traverse, autres que les grandes routes entretenues aux frais de S. M. & qui indiquera les moyens les plus simples & les moins dispendieux de pourvoir à cet objet. Toutes personnes, excepté les membres ordinaires de la société, pourront concourir pour ce prix, qui consiste en une médaille d'or de 300 livres. Les mémoires doivent être adressés, avant le premier février 1777, à M. de Fleisselles, intendant de la généralité de Lyon.





QUATRIÈME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

Constantinople. Une sultane est encore enceinte, & se trouve même déjà dans le septième mois de sa grossesse. Le grand-seigneur a défendu, suivant l'usage, aux vaisseaux qui viennent mouiller dans ce port, de tirer le canon pour saluer le pavillon ottoman en approchant de la pointe du ferrail.

Depuis l'élection du roi de Pologne actuellement régnant, & les troubles qui ont suivi, il n'y avait point eu de ministre public ici de la part de cette cour. M. Everard continuait cependant d'y résider d'abord sous la protection de la Russie, & ensuite sous celle de la Grande-Bretagne; mais sans avoir d'autre titre que celui de secrétaire du roi. Cette espèce de mésintelligence va finir; & cet agent ayant demandé audience au grand-visir, lui a remis une lettre du roi de Pologne, par laquelle S. M. annonce la résolution prise par la république d'envoyer in-

cessamment dans cette capitale un ministre pour y résider avec caractère public ; & la Porte en a nommé un qui se rendra à Varsovie , revêtu du même titre.

L'incertitude où l'on est sur les suites des premiers succès des Persans , & le silence que la Porte garde à cet égard , semblent annoncer qu'elle a reçu des nouvelles peu favorables de ces quartiers là. On prétend que Bagdad a eu le même sort que Bassora. L'ennemi paraît vouloir profiter de la situation assez critique où se trouve l'empire Ottoman , qui ne peut lui opposer que des troupes Asiati-ques , nombreuses à la vérité , mais mal disciplinées ; les provinces telles que l'Albanie , la Romanie , & la Bosnie , d'où elle tirait ses meilleurs soldats , étant épuisées par la dernière guerre & trop éloignées. D'ailleurs les troubles de la Syrie ne sont point encore entièrement apaisés. Les freres d'Ali-Daher , qui s'étaient soumis à la Porte , & croyaient n'avoir rien à redouter , ont été tout-à-coup mis aux fers avec leurs enfans , ce qui n'a pu qu'inspirer beaucoup de défiance aux Mutualis avec qui l'on voudrait traiter. Ali-Daher , lui-même , assiégé dans un fort château par les troupes du capitain-pacha , a trouvé moyen de s'évader avec ses trésors.

Le pacha de Scodra avait donné quelque ombre à la Porte , & le pacha d'Albanie

avait reçu ordre de marcher contre lui avec un corps de troupes ; mais le premier a su si bien se défendre , qu'il a été confirmé dans le poste qu'il occupe : ce qui ne peut tendre qu'à diminuer l'autorité du grand-seigneur sur ceux qui gouvernent les différentes provinces de l'empire.

R U S S I E.

Pétersbourg. La princesse de Wirtemberg a fait sa profession de foi , selon le rit grec , dans la chapelle du palais , & reçu le nom de Marie-Féodorowna. Les onctions sacrées lui furent administrées par l'archevêque de cette ville , & ensuite elle communia sous les deux especes , des mains de l'archevêque de Moscou , qui avait célébré la messe. Le lendemain de cette cérémonie , se firent les fiançailles du grand-duc avec cette princesse , en présence de l'impératrice ; & le 15 du mois dernier , cet auguste mariage a été célébré avec une pompe extraordinaire , & solennisé par des fêtes qui ont duré jusqu'au 28 , jour anniversaire de la naissance de la grande-duchesse.

La démarcation des limites avec la Pologne étant entièrement réglée , & les provinces démembrées de cet état se trouvant par-là incorporées à l'empire de Russie , S. M. I. a confirmé aux habitans la liberté entière qu'elle leur avait déjà accordée pour l'exercice de leur religion.

S U E D E.

Stockholm. Il paraît deux ordonnances du roi, dont l'une fixe la quantité des bagages qui doivent être à la suite de chaque régiment d'infanterie, sans pouvoir être augmentés; & l'autre porte que désormais on ne pourra construire aucun édifice public, à moins que le plan n'en ait été auparavant présenté, de même que l'état des dépenses, au surintendant des bâtimens de S. M. Il est défendu en même tems de construire aucun de ces édifices en bois, à moins qu'on ne démontre l'impossibilité de se procurer d'autres matériaux.

Tous les papiers publics ont annoncé le danger éminent auquel le roi vient d'échapper. S. M. revenant de Carlescroon, son carrosse versa entre Nikiöping & Gripsholm, sur le penchant d'une colline au pied de laquelle il se trouve un abyme, où le carrosse se serait précipité, sans un sapin qui le retint, & préserva ce monarque des suites affreuses d'une telle chute.

P O L O G N E.

Varsovie. Le grand nombre d'affaires qui font l'objet des délibérations de la diète, leur importance & l'exactitude avec laquelle on les traite, ont exigé que les séances de cette assemblée nationale fussent prolongées au-delà du terme ordinaire, afin d'achever un

travail si essentiel pour le bien de l'état. Il a été question d'abord de fixer le pouvoir des différens départemens du conseil permanent que l'on veut former ; la constitution qui s'y rapporte , après avoir essuyé quelque opposition , a enfin passé en loi. Ce conseil aura le département des affaires étrangères , celui de la police & celui de la guerre , qu'il exercera cependant dans les bornes prescrites , & en se conformant aux réglemens faits & adoptés par la diete. La séance qui s'est occupée du militaire & de l'ordre qu'il convient d'y mettre , a été assez tumultueuse , & cependant les changemens proposés ont été enfin approuvés à la grande majorité des suffrages. On fait que les grands-généraux étaient parvenus à se procurer une autorité excessive & même une indépendance absolue dans la dernière diete , avec la disposition de tous les emplois militaires. Mais les choses ont entièrement changé de face par rapport à eux. Le pouvoir suprême a accordé au conseil permanent, présidé par S. M. dans l'intervalle des assemblées nationales , la nouvelle constitution de l'armée , & en particulier les quatre régimens des gardes , qui seront désormais soumis aux ordres du roi , les commissions d'officiers jusqu'aux enseignes inclusivement qui devront être signées par S. M. enfin la réduction des appointemens des

grands-généraux : tous ces objets ont donné lieu à des plaintes & à des déclamations qui n'ont produit aucun effet ; & le parti du roi, qui n'est animé que d'un patriotisme éclairé, l'a emporté sur des oppositions qui n'avaient que l'intérêt particulier pour mobile. Telle est la confiance qu'inspire la manière dont les affaires, même les plus épineuses, se décident dans la diète actuelle, que les troupes Russes, dont on avait augmenté le nombre autour de cette capitale, afin d'y maintenir la tranquillité publique, s'en éloignent successivement, & qu'elles se trouvent réduites à 500 hommes d'infanterie, & à 200 Cosaques. Mais il reste encore une affaire essentielle à mettre en règle, c'est celle qui concerne les finances. Il s'agit non seulement de trouver les fonds nécessaires pour acquitter les dettes actuelles de la république, mais encore de trouver les moyens de faire en sorte que ses revenus puissent suffire désormais pour fournir aux dépenses publiques. Et comme la remise d'une partie des dettes, la diminution des appointemens, & même le sacrifice généreux que quelques magnats ont fait de ceux qui étaient attachés aux charges dont ils sont revêtus, ne remplissent pas le vuide du trésor, il a fallu recourir à la voie des impôts. On a augmenté celui sur le tabac, on en a mis un nouveau sur les cartes à jouer.

jouer. Il a été proposé d'obliger les ecclésiastiques à contribuer d'une partie de leur revenu aux charges publiques, comme la chose a lieu par rapport aux starosties & aux biens royaux séculiers. Mais cet expédient a paru dangereux pour le coup, & il ne paraît pas que l'on veuille l'employer actuellement. La diete a établi des loix somptuaires; mais elles n'auront leur exécution que dans 18 mois. Une autre ressource que la république se prépare, & qui ne pourra, si elle est bien appliquée, que lui procurer des sommes considérables, c'est l'examen rigoureux de la conduite de tous ceux qui, autorisés par quelque commission de la précédente diete, ont eu part au maniement des deniers publics. On fait que plusieurs se sont rendu coupables de prévarications punissables. Mais on a principalement en vue le prince Poninski, qui s'était fait allouer par cette même diete des appointemens exorbitans, & en avait obtenu d'autres avantages très-lucratifs. On parle déjà de mettre tous ses biens en sequestre, jusqu'à ce qu'on ait examiné sa conduite, & de lui ôter le privilege d'un pont qu'il avait établi sur la Vistule, en le remboursant cependant de ses frais. Ce sera une nouvelle occasion de dépenses pour la république, que l'envoyé que la diete a résolu de faire d'un ministre plénipotentiaire à Conf-

tantinople. Le comte de Boscamp a été choisi pour remplir cet emploi.

Le prélat Archetti, nouveau nonce du pape, a fait son entrée publique en cette capitale, & son arrivée dans les circonstances actuelles ne pourra qu'être un obstacle de plus aux vues & aux espérances des diffidens. Enfin, la diète vient de terminer ses opérations en nommant les membres qui doivent composer le conseil permanent. Cette nomination s'est faite par la voie du scrutin, & avec les précautions nécessaires. Plusieurs de ceux, tant des sénateurs que de l'ordre équestre, qui y siégeaient auparavant, ont été confirmés. Ce premier tribunal ainsi formé, choisira sous les yeux du roi son maréchal, & nommera ceux de ses membres qui doivent travailler dans chacun des divers départemens dont le soin lui a été confié. On assure que la diète, avant que de se séparer, a autorisé le roi à faire un emprunt de 500000 ducats, pour acquitter les dettes de la république.

A L L E M A G N E.

Vienne. L'empereur, depuis son retour dans cette capitale, a pris la peine de visiter toutes les chancelleries, pour examiner les expéditions qui y ont été faites, & juger de leur exactitude. On s'occupe beaucoup des requêtes que continuent de présenter les

fujets de Bohême & de Moravie. Elles font accompagnées de mémoires de la part des feigneurs, qui fe justifient des accusations & des plaintes quelquefois mal fondées que les payfans forment contre eux. Il a été nommé une commiffion pour examiner toutes ces pieces, & en rendre compte. Ce fera le moyen de rétablir la tranquillité dans ces pays là, à quoi l'on n'a pu réuffir qu'imparfaitement jufqu'ici.

S. M. I. defirant de procurer, fans furcharger l'état, une retraite aux officiers qui auront fervi pendant le tems prefcrit par les ordonnances militaires, a ftatué que ceux qui fe trouveront dans le cas, feront employés de préférence dans les chancelleries, bureaux & contrôles: ce qui, en affurant leur fubfiftance, préfente aux militaires un terme, après lequel ils rentreront dans l'ordre civil.

Le grand-duc & la grande-ducheffe de Tofcane ont quitté la cour impériale, & font partis au commencement du mois dernier pour retourner dans leurs états.

I T A L I E.

Rome. On écrit de Naples qu'un mémoire compofé & publié en faveur des francs-maçons, qui font détenus depuis long-tems dans les prifons de cette ville, a été brûlé par la main du bourreau, comme contenant des faits

controuvés & des propositions contre le gouvernement. Cette affaire prend une tournure plus sérieuse qu'on ne l'avait d'abord pensé. Les interrogatoires faits aux prisonniers sont finis, on les a transférés au château de l'Oeuf; mais leur sentence n'est pas encore prononcée, & l'on a lieu de présumer qu'elle sera rigoureuse. S. M. S. a donné ordre de reprendre les travaux pour agrandir & réparer le port de Brindisi.

L'affiche pour la vente des biens considérables appartenant ci-devant aux colleges des jésuites à Maurata & à Monte-Santo, à été publiée dans cette capitale, & l'on en recevra les encheres pendant deux mois.

Le duc de Modene vient de faire publier dans ses états un édit par lequel S. A. S. abolit le droit d'immunité ou d'asyle dont jouissaient les lieux consacrés à la religion, & qui donnait lieu aux plus grands abus. Tous les cas par rapport auxquels ce droit n'aura plus lieu, sont spécifiés dans cet édit; & le juge séculier est autorisé à se faire remettre, même à saisir de force ceux qui, coupables de l'un des crimes mentionnés, se seraient réfugiés dans quelque lieu privilégié. Cet édit qui tend au maintien des mœurs & à la sûreté des peuples, a été reçu avec autant d'applaudissement que celui par lequel S. M. I. vient de restreindre dans tous ses états héréditaires

en Italie à un très-petit nombre de cas, & à une seule & unique église dans chaque ville, quelque grande & peuplée qu'elle puisse être.

Le grand-duc de Toscane, heureusement de retour dans ses états, a formé le dessein d'augmenter le revenu des curés à portion congrue, cette partie du clergé la plus utile, la plus occupée, & la plus pauvre. L'archevêque de Florence a publié un mandement qui ordonne aux prieurs primitifs de fournir une note exacte de leurs revenus, afin d'augmenter la rétribution de ceux qui servent l'autel.

E S P A G N E.

Madrid. Il regne toujours la même incertitude sur le véritable but des immenses préparatifs de guerre par terre & par mer, que fait cette cour depuis si long-tems. La flotte destinée pour l'Amérique méridionale, & que l'on a renforcée encore, n'avait pas mis à la voile de Cadix au milieu du mois dernier. Quelques régimens Espagnols ont reçu ordre de marcher avec de l'artillerie du côté du Portugal, dont les frontières sont très-bien gardées, & où l'on continue à compléter les troupes. Cependant les ambassadeurs respectifs n'ont point été rappelés, & il n'y a point eu encore de déclaration de guerre. Quatre armateurs Américains, après avoir fait diverses prises sur les Anglais, ont relâ-

ché à Bilbao, & y ont pris tous les rafraîchissemens dont ils avaient besoin.

A - N G L E T E R R E.

Londres. La rentrée du parlement s'est faite le 31 octobre avec les solemnités accoutumées. Après le discours prononcé par S. M. les deux chambres délibérèrent séparément sur l'adresse à présenter en réponse à ce discours; & malgré les efforts toujours impuissans du parti de l'opposition, le projet présenté dans l'une & dans l'autre par le ministre, fut adopté à la très-grande pluralité des suffrages.

On s'attendait depuis long-tems à la prise de la ville de New-Yorck, comme à une suite nécessaire des avantages remportés par les troupes Anglaises sur les Américains, lorsque la cour a fait publier les lettres qu'elle avait reçues à ce sujet du général Howe & du lord Howe son frere. L'attention que le public donne à ces événemens, nous invite à les présenter ici dans quelque détail.

Les rebelles, dit le général Howe, ayant abandonné leurs lignes à Brooklyn, l'armée du roi alla occuper cinq postes dans le voisinage de Newtown, Bushwrek, Hale-Gate & Flushing. On se saisit aussi des isles de Montrésor & Buchannan; & l'on forma des batteries pour jouer sur celles que l'ennemi avait à Horrenskrok, qui domine sur les défilés de Hale-Gate.

Le 15, trois vaisseaux de guerre remontèrent la rivière jusqu'à Bloomingdale, afin d'attirer l'attention des Américains de ce côté-là, tandis que la première division des troupes, formée de l'infanterie légère, du corps de réserve Anglais, des grenadiers & chasseurs Hessois, sous les ordres du général Clinton, assisté du lieutenant-général comte de Cornwallis, du major-général Vaughan, du brigadier-général Leslie, & du colonel Donop, s'embarqua à la pointe de la petite baie de Newtown, & prit terre dans l'isle de New-Yorck, à trois milles de la ville, à la baie de Keep. Cette descente était couverte par le feu de deux vaisseaux de quarante canons, le Phénix & le Rœbuck, & de trois frégates, l'Orphée, le Carysford & la Rose, commandés, ainsi que les bateaux, par le chef d'escadre Hotham.

Les rebelles avaient des troupes dans leurs retranchemens auprès de la baie de Keep; ils s'imaginaient que la descente ne s'opérerait point dans cet endroit; & le feu des vaisseaux étant bien servi, elle s'y effectua sans que ces troupes, qui abandonnerent alors leurs faibles retranchemens, essayassent d'y mettre opposition.

Dès le 14, les forces de la marine, auxquelles le général de terre donne les plus grands éloges, s'étaient avancées volontai-

rement vers la ville , malgré le feu continuel des ennemis , dans l'intention de recevoir des troupes à bord , afin de faciliter le débarquement de la seconde division. Les troupes Anglaises se portèrent en arrivant , sur les hauteurs qui commandent Inchelberg ; & les Hessois s'avancant vers la ville , rencontrèrent un corps de rebelles qui se retiraient du port de Stuyvesand. Ces derniers eurent dans cette escarmouche , un brigadier-général , quelques officiers & plusieurs soldats tués ; les Hessois y perdirent quatre soldats , & en eurent huit de blessés.

A l'approche des deux divisions , qui s'avancèrent vers un corps d'ennemis , près du pont du roi , ils se replierent vers le gros de leur armée , campée sur la hauteur Morris ; & la ville de New-Yorck ayant été évacuée , bientôt après la descente de l'armée royale , une brigade fut détachée vers le soir , pour s'emparer des ouvrages de la place. Le nombre des prisonniers faits ce jour-là , monte à peu près à 20 officiers & 300 soldats.

Le 15 au soir , l'armée eut sa droite vers Horrenshork , & sa gauche s'étendit le long de la rivière septentrionale , presque jusqu'à Bloomingdale. Les rebelles , bien retranchés , occupaient le terrain de l'un & de l'autre côté du pont du roi ; ils avaient aussi une redoute défendue par de l'artillerie , sur une éminence

à l'occident de la même rivière, vis-à-vis de Bluebell, où leurs ouvrages les plus redoutables étaient construits. C'est dans cette position, dit le général Howe, que les deux armées se trouvent à présent.

Le 16, un gros détachement d'ennemis s'étant glissé, à la faveur des bois, jusqu'au poste avancé de l'armée, le second & le troisième bataillons de l'infanterie légère, soutenus par le quarante-deuxième régiment, s'avancèrent vers eux, & les forcèrent à regagner leurs lignes. Ce détachement fit encore une autre attaque, où il fut repoussé avec plus de perte, puisque, suivant le rapport des déserteurs, le nombre des tués ou blessés se monte à 300. On compte parmi les morts un colonel & un major. Quant aux troupes du roi, elles n'ont perdu que quatorze hommes, & n'ont eu que huit officiers & soixante-dix soldats légèrement blessés. Le major-général Vanghen a reçu une légère blessure d'un boulet perdu. Le lieutenant-colonel Monkton, que l'on avait dit mort à l'attaque de Long-Island, est rétabli de ses blessures, au point de pouvoir sortir.

Une seconde lettre du même général, du 23 septembre, porte, que la nuit du 20 au 21, quelques scélérats ont mis le feu à New-Yorck, qui aurait été entièrement consumé, sans les secours qu'on y a promptement ap-

portés, & malgré lesquels un quart de la ville a été la proie des flammes. On craint que quelqu'autre incendiaire ne parvienne à brûler le reste de cette malheureuse ville.

On apprend par une troisième lettre du 24, qu'après avoir attendu pendant deux jours un vent favorable pour faire avancer les vaisseaux de guerre jusqu'aux batteries élevées à l'endroit appelé Paulus-Shook, cette manœuvre a été exécutée le 23 à midi; que les troupes ont débarqué & se sont mises en possession des retranchemens que l'ennemi avait évacués à l'approche du vaisseau du roi le *Rœbuck* & de deux frégates.

Ces trois lettres sont accompagnées du détail des canons de cuivre & de fer, des boulets, bombes, chevaux de frise, & autres munitions qu'ont laissés les rebelles en se retirant.

La proclamation de S. M. promettant une gratification à ceux qui voudraient servir en qualité de matelots sur la flotte royale, a été suivie d'un ordre de forcer à ce service ceux qui y seraient propres, & sur-tout les matelots de la flotte marchande. Il y a eu en conséquence une presse générale sur la Tamise & dans les différens ports du royaume: violence d'autant plus funeste que ceux qu'on enlève ainsi de force, sont renfermés dans des lieux mal-sains où plusieurs périssent,

soit par le mauvais air qu'ils respirent, soit par d'autres causes. Cette contrainte a donné lieu à des représentations de la part des négocians ; mais il leur a été répondu que lorsque la marine du souverain serait suffisamment pourvue, il leur fournirait des matelots. Le but de cette levée extraordinaire est de compléter les équipages de la flotte d'observation que la cour a dessein de mettre incessamment en mer, quoiqu'elle ne cesse de rassurer la nation sur les dispositions pacifiques des puissances voisines.

Non seulement la Jamaïque & les autres isles Anglaises continuent d'éprouver une disette causée par la cessation des secours que leur fournissaient les colonies du continent ; mais il y a eu de plus dans la première de ces isles une conspiration & une révolte de la part des negres, qui a obligé le gouverneur à publier la loi martiale, & à mettre un *embargo* sur les navires marchands, afin d'augmenter ses forces.

Plusieurs avis récents de l'Amérique portent que les provinciaux ont détaché une partie de leur grande armée, pour aller assiéger la ville d'Halifax, ce qui a obligé le lord Howe d'y envoyer quelques-uns de ses vaisseaux.

F R A N C E.

Paris. Le roi a nommé, pour remplir la

chargé de contrôleur-général des finances, M. Faboureau des Réaux, conseiller d'état, & ancien intendant de Valenciennes. Mais S. M. s'est en même tems réservé la direction du trésor royal, & a nommé pour l'exercer sous ses ordres, M. Necker, avec le titre de conseiller des finances & directeur-général du trésor royal. Ce dernier, que Geneve se glorifie de compter parmi ses citoyens, a fait connaître, par divers ouvrages qui lui ont acquis une juste célébrité, ses talens supérieurs pour les objets dont son nouvel emploi l'appelle à s'occuper. Il a demandé au roi qu'il n'y eût point d'appointemens attachés à ses fonctions.

Les états de la province de Bretagne, assemblés à Rennes, ont accordé le don gratuit de deux millions, demandé au nom du roi, & arrêté que pour procurer quelque soulagement au peuple toujours plus chargé d'impôts, les tables d'un grand nombre de couverts que tenaient le commandant de la province & les présidens des trois ordres, seraient désormais supprimées pendant toute la tenue des états.

Le prince de Montbarrey a prêté serment entre les mains du roi, en qualité de secrétaire d'état en survivance au département de la guerre.

Le grand-prieuré de France, vacant par la

mort du feu prince de Conty, a été accordé sur la nomination du roi, par le grand-maitre de l'ordre de Malthe, à S. A. le duc d'Angoulême, avec pouvoir à S. A. le comte d'Artois de le transmettre au second fils qu'il pourra avoir, & de le garder pour lui-même en cas de mort de l'un & de l'autre.

P A T S - B A S.

La Haye. Deux navires Hollandais envoyés à la pêche de la baleine & du cheval marin, ont été arrêtés par les Danois, & conduits à Coppenhague, où l'amirauté les a déclarés de bonne prise, pour avoir pêché dans les parages défendus par le roi. Cependant S. M., par égard pour la république, les a fait relâcher avec leurs cargaisons. Mais LL. HH. PP. ont chargé leur ministre auprès de la cour de Dannemarc, de faire à ce sujet de sérieuses représentations, & de se joindre à celui de la Grande-Bretagne pour obtenir la révocation d'une telle défense, & faire remettre les choses sur l'ancien pied.

On ne peut douter d'une guerre prochaine entre la république & le roi de Maroc. Les états-généraux ont défendu à leurs consuls à Gibraltar & à Cadix d'avoir aucune correspondance ou d'entamer aucune négociation avec ce prince barbaresque, & il a été résolu d'augmenter de plusieurs vaisseaux la flotte Hollandaise qui croise dans la Méditerranée.

S U I S S E.

Berne. Le 25 de ce mois, LL. EE. du sénat ont élu M. Jean-Rodolph Ifenschmid, chirurgien du grand hôpital depuis 1757, pour remplacer M. Kuhn dans l'emploi d'opérateur oculiste de la vénérable faculté de l'Isle.

Manheim. Le 20^e tirage de la loterie électorale Palatine, s'est exécuté le 14 novembre 1776; les numeros qui ont été extraits de la roue de fortune, sont :

55. 52. 8. 68. 60.

F I N.

T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.

- I. *Description des arts & métiers*, &c. page 3
 II. *La Lusjade de Louis Camoëns*, poëme héroïque en dix chants. 12

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

- I. *Principes de la législation universelle. Suite.* 17
 II. *Bulletin du commerce de l'Europe.* 27
 III. *Courier littéraire de l'Europe, par une société de gens de lettres.* 30
 IV. *Commentaire sur le code criminel de l'Angleterre.* 33
 V. *Nouveaux mémoires de l'académie royale des sciences de Berlin, pour l'année 1774.* 37
 VI. *Voyage en Grece, &c.* 44

III. PARTIE. Pièces fugitives.

- I. *Lettre de M. DE VOLTAIRE à l'académie française.* 49
 II. *Lettre aux éditeurs.* 71
 III. *Lettre tirée du Journal de politique & de littérature.* 78
 IV. *Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Suite.* 83
 V. *Vers de M. DE VOLTAIRE à une dame de Geneve qui venait de chanter à table.* 100

VI. *Le matelot de Gayette. Conte.* 100

VII. *Prix proposés par la société royale d'agriculture de Lyon.* 105

IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.

Turquie. 107

Russie. 109

Suede. 110

Pologne. *ibid.*

Allemagne. 114

Italie. 115

Espagne. 117

Angleterre. 118

France. 123

Pays-bas. 125

Suisse. 126

